

peuple et culture

L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET LA CULTURE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
DES TRAVAILLEURS

II

14 RUE MONSIEUR LE PRINCE - PARIS - VI*

42
43

sommaire

Suite des études parues dans le numéro 40

Introduction	pages 1
Programme du XIII ^e Congrès	15
Un "département pilote" : la Moselle	23
Les Congés d'Éducation Ouvrière devant l'Assemblée Nationale	38
La Formation Économique et Sociale des Travailleurs - en France	41
- en Yougoslavie	59
- en Allemagne Occid ^{le}	85
Projet de Statuts du Centre Régional d'Éducation Ouvrière et Paysanne	105
Principes Communs de l'Éducation Économique des Travailleurs	110

Cher Ami,

Voici le programme du XIII^e
CONGRÈS NATIONAL de PEUPLE ET CULTURE.
L'importance de cette manifestation
ne saurait vous échapper. Aussi nous
comptons sur votre participation.

Nous vous demandons également
d'amener le plus grand nombre possible
d'éducateurs, d'amis intéressés par
notre Congrès.

Dès réception de cette lettre
veuillez nous confirmer votre venue
et le nombre de personnes que vous
comptez amener.

Nous insistons encore sur le
caractère exceptionnel de ce XIII^e
Congrès.

Avec toute notre amitié

Le Secrétaire Général
B. CACÉRÈS

A RENVOYER PAR RETOUR

XIII^e CONGRÈS NATIONAL

DE

PEUPLE ET CULTURE

METZ - 14 - 15 - 16 - 17 AVRIL 1957

— Je viendrai à Metz les 14 - 15 - 16 - 17.

(Barrer les jours où vous ne serez pas là)

— Je désire coucher :

à retenir pour les nuits

- au Foyer (200 frs la nuit)

- du 13 au 14

- en hôtel (400 frs la nuit)

- du 14 au 15

500 —

- du 15 au 16

700 —

- du 16 au 17

900 —

(Barrer les mentions inutiles)

— Pour l'hôtel, je désire une chambre pour 1 ou 2 personnes.

— Je serai accompagné de personnes.

— Je désire recevoir billets Congrès.
(nombre)

— Nom :

— Adresse :

Signature :

Prix approximatif des repas : 350 francs, tout compris.

XIII^e congrès national de peuple et culture

Metz : dimanche 14, lundi 15, mardi 16 Avril 1956

En recevant le numéro 40 de notre Revue, certains lecteurs, adhérents ou amis, se sont peut-être demandés pourquoi Peuple et Culture avait choisi comme thème pour ses prochaines assises nationales :

LA FORMATION ÉCONOMIQUE DES TRAVAILLEURS

Le projet de loi instituant les congés culturels des travailleurs a été voté par l'Assemblée Nationale, le mardi 29 janvier 1957, par 457 voix contre 111. Cette loi est la raison immédiate du choix du thème de notre Congrès. Le texte voté le 29 janvier 1957 ouvre des possibilités nouvelles et importantes à la formation sociale, économique et culturelle des travailleurs qui, jusqu'ici, se heurtait à trop de difficultés de tout ordre, dont beaucoup d'ordre matériel. La nouvelle loi ne les supprime pas toutes, certes, mais permet un démarrage nouveau.

Désormais, les travailleurs disposent de deux types de congés : l'un pour les vacances, l'autre pour les études. Ce dernier n'est pas encore « payé », mais déjà le Conseil Général du Nord a créé des bourses de 2.100 francs par jour pour les travailleurs qui participent aux stages d'éducation ouvrière de l'Université

de Lille. Si l'on se plaçait uniquement du point de vue des besoins de formation qui existent actuellement, le nouveau type de congé devrait toucher environ deux millions de travailleurs (un dixième de la population active). En fait, seule une faible proportion de travailleurs volontaires demandera d'emblée à bénéficier des dispositions nouvelles. Mais les usagers de ce congé seront les plus actifs des ouvriers et des employés, ils joueront un rôle dynamique dans l'éducation de leur milieu, ou pour la représentation de leurs camarades dans les organismes sociaux et culturels qui gèrent des intérêts collectifs.

L'avènement de ces nouveaux congés va permettre de mieux satisfaire un besoin, lui aussi nouveau, des sociétés modernes : l'adaptation continue à l'évolution technique et sociale de plus en plus rapide et de plus en plus complexe exige une « *éducation permanente* » des adultes. Désormais, le développement des connaissances et des aptitudes ne se fera plus seulement pendant le temps d'études obligatoire de l'enfance, mais devra aussi s'accomplir pendant une partie du « temps libre », du temps de loisir des travailleurs adultes. De nouveaux besoins culturels sont à étudier, à éveiller même, de nouvelles aspirations culturelles devront être suscitées : ils soulèvent des problèmes si neufs et si complexes qu'il faudra dans l'avenir allier hardiment les réformes des structures aux réformes des attitudes et associer étroitement l'invention pédagogique d'une part et l'étude scientifique des besoins et des résultats de l'éducation des adultes d'autre part.

Avec l'appui des services et instituts qualifiés, Peuple et Culture a cru pouvoir progresser dès cette année à partir de la situation créée par la nouvelle loi. Et puisqu'il s'agit de congés d'éducation ouvrière, il faut commencer par le commencement, c'est-à-dire appliquer les idées que nous venons d'énoncer à la formation économique et sociale des travailleurs. La formation esthétique et humaine par le cinéma, le théâtre, la lecture, etc., est, certes, importante. Nous avons mené et nous continuons à mener une action considérable dans ce sens. Mais il est relativement plus facile (et cela soulève bien moins de difficultés) de grouper un public autour d'une technique précise que d'affronter des problèmes sur lesquels s'aiguisent les antagonismes civiques. Il faut cependant nous demander si l'éducation populaire n'a pas été trop « littéraire » au cours de ces dernières années. Voici un thème soumis à notre réflexion. Nous devons aider tous nos adhérents à réfléchir à l'importance d'une orientation nouvelle et complémentaire de notre travail qui s'ajouterait aux précédentes sans en diminuer l'importance. La culture économique et sociale est un des aspects *fondamentaux* de la culture populaire, parce que les problèmes du niveau de vie, de la consommation et de la production, etc., sont des problèmes fondamentaux de la vie familiale, professionnelle ou nationale, de la vie populaire. Malgré certaines tentatives sérieuses et intéressantes, l'éducation populaire a pris ici depuis dix ans un retard que nous voulons contribuer à rattraper. L'ignorance des réalités économiques et sociales élémentaires de notre pays et

de notre temps est un des aspects les plus importants de l'inculture civique des Français. Cette ignorance rend le citoyen incapable d'exercer réellement son droit à l'information, d'exercer réellement son droit à la participation, au contrôle et au vote dans une démocratie de plus en plus dominée par ces problèmes. Elle rend difficile, voire impossible, l'instauration et le fonctionnement d'une véritable démocratie économique.

2° Dans quel esprit un mouvement d'éducation populaire tel que le nôtre doit-il aborder la formation économique et sociale des travailleurs ?

L'esprit de justice si vivant dans les masses populaires doit animer ces nouvelles recherches, comme il a toujours animé notre action socio-culturelle depuis notre fondation. La conscience de l'inégalité entre les pays, les classes et les catégories sociales dans la participation aux valeurs de la culture a toujours et restera toujours le moteur essentiel de nos actes.

Mais chez nous l'esprit de fraternité a toujours accompagné cet esprit de justice. Nous n'avons jamais voulu rompre les liens d'amitié qui avaient uni dans la résistance notre équipe de départ. Le respect mutuel des différentes convictions religieuses, philosophiques et politiques a toujours été et restera toujours notre règle de conduite. Cette règle nous guidera encore dans cette nouvelle étape de notre action, à Metz et après Metz.

Toutefois, selon la nature même du domaine que nous abordons ici, nous devons fournir un effort nouveau et systématique pour appuyer nos recherches pédagogiques sur les conclusions expérimentales qui ont depuis dix ans transformé et parfois bouleversé la connaissance des problèmes économiques et sociaux. Avec l'aide continue de spécialistes de ces sciences souvent toutes jeunes, nous éliminerons de nos débats les positions dogmatiques ou polémiques. Répétons ici ce que nous disions dans le numéro 40 de ce Bulletin : nous ne traiterons pas dans notre XIII^e Congrès des problèmes qui relèvent de la compétence ordinaire et nécessaire des groupements syndicaux et des partis politiques. Peuple et Culture n'a pas à soutenir un programme d'action économique et sociale quel qu'il soit. Il lui est impossible d'enseigner une doctrine économique et sociale qui opposerait les uns aux autres ses animateurs. Nous voulons commencer une initiation objective aux réalités économiques et sociales, initiation qui devrait faire partie intégrante de l'éducation populaire, de l'éducation civique de tous les Français : bref, le minimum vital de connaissances économiques et sociales indispensables à tout membre actif d'une démocratie. Nier la possibilité de ce « minimum commun », c'est nier la possibilité d'une formation civique de base commune à tous les futurs citoyens et citoyennes d'une démocratie.

3° A qui nous adressons-nous ?

Peuple et Culture ne se propose pas (prétention qui serait ridicule et néfaste) de se substituer aux syndicats

dans la formation de leurs cadres. Nous souhaitons au contraire que cette forme de l'action syndicale prenne une extension sans cesse plus grande. Nous sommes d'ailleurs prêts à collaborer avec les syndicalistes, à quelque Centrale qu'ils appartiennent, dans leur effort de formation économique et sociale, si cette collaboration paraît utile et souhaitable aux syndicats en question. Le terrain privilégié de notre action d'initiation économique et sociale sera cependant fourni par l'ensemble des institutions laïques, privées ou publiques, de l'éducation populaire : associations locales ou nationales, groupements culturels ou récréatifs, cercles ou bibliothèques populaires, cours d'adultes, cours de l'école ou de l'université, etc.

Il y a là, à côté des militants syndicalistes, tout un monde de travailleurs, de ménagères, de consommateurs dont la formation civique ne peut être entreprise à partir du fait syndical, et qui reste livré le plus souvent à l'information partielle et partielle d'une certaine « grande presse » et d'une certaine radio. Ce sont là des besoins auxquels les mouvements d'éducation populaire doivent s'efforcer de donner satisfaction en se gardant bien de dépasser le terrain qui leur est propre.

Une information diffuse et parfois même plus systématique a déjà été amorcée çà et là depuis dix ans sur les problèmes économiques et sociaux, dans des séances de cinéma, de reportages-conférences, de cercles d'études. Des magazines, tels que « Sciences et

Vie », certains articles de « l'Education Nationale », certaines émissions de télévision sont ici sur le bon chemin. Nous ne partons pas d'un état néant. Nous serions heureux si notre Congrès pouvait permettre une extension et un approfondissement de cette formation dans les milieux populaires des villes et des campagnes.

4^e Comment ?

Peuple et Culture ne peut se borner à faire un Congrès d'idées. Il doit donner à ses idées la forme appropriée à l'éducation populaire, à la diffusion dans les masses. Là est *l'originalité technique* de notre organisation de recherche et d'application au service du progrès de l'éducation des adultes. La formation économique et sociale doit être guidée par la méthode générale d'une pédagogie sociale qui s'est dégagée peu à peu de dix ans d'essais et de réalisations de mieux en mieux observées et contrôlées. Le travail de notre équipe sur la formation économique et sociale des travailleurs devrait ainsi aboutir à un *nouveau progrès de la pédagogie de l'éducation des adultes, dans un sens à la fois plus inventif et plus expérimental*. L'élargissement de cette pédagogie à la mesure des problèmes nouveaux pourra devenir, espérons-le, une coopération plus étroite de la pédagogie sociale, à la fois avec *la recherche scientifique* (psychologie, économie politique, sociologie) et avec *l'invention et la diffusion artistique* (magazines des nouveaux arts populaires : cinéma, radio, télévision).

Nous présenterons des programmes pour des activités de formation et d'information économique et sociale selon la méthode expérimentale de l'éducation populaire qui part des conditions et des développements réels de la vie ouvrière, et qui s'inspire des chemins que la personnalité ouvrière suit normalement quand elle se forme et s'épanouit dans son milieu quotidien, par rapport à celui-ci et avec celui-ci.

Une telle méthode implique :

- 1) un effort continu pour étudier la vie quotidienne des milieux et groupes de vie populaires (groupes de travail, groupes de vie familiale, groupes de vie locale et de loisirs...);
- 2) un effort continu pour étudier l'emploi qu'on fait dans ces milieux et dans ces groupes des moyens d'information et de culture, traditionnels ou modernes, et un effort pour mieux orienter cet emploi : « orientation culturelle » par l'utilisation — spontanée ou organisée — des magazines, des livres, de la radio, du film, de la télévision, etc.;
- 3) un effort continu pour mieux connaître et élaborer les moyens visuels (films, graphiques, vues fixes, etc.), verbaux (questions de vocabulaire, méthodes d'exposés, direction de cercles, etc.) et auditifs (disques, magnétophone, radio, etc.) qui peuvent aider les travailleurs à s'assimiler le contenu d'une culture économique partant des données qu'ils rencontrent dans leur vie quoti-

dienne. (Etude de ces moyens tels qu'ils agissent actuellement et tels qu'ils devraient être utilisés.)

Tel est le triple objectif que notre *méthode d'entraînement mental* devrait nous permettre d'atteindre dans le domaine économique et social selon une progression de cycles culturels (faits, idées, actes) variables selon les conditions, les formes, la durée de la formation (stages de huit jours, cycles de six séances ou séances de deux heures). Cette méthode implique une double alternance :

a) alternance de cercles d'information simple ou complexe, de cercles-débats, de cercles historiques ou géographiques, de cercles théoriques dans les cycles culturels ;

b) alternance des modes de langage et de l'emploi des auxiliaires audio-visuels (expositions, projections, lectures à haute voix, montages, etc.).

5° Une synthèse nouvelle.

Nous voudrions que cette synthèse vivante entre le contenu d'une culture économique-sociale et les moyens de diffusion et d'initiation se perfectionne de façon continue au cours des années à venir. Le contexte général changera et changera toujours davantage, car la France se transforme et se transformera sous nos yeux selon des modes qui nous surprennent et nous surprendront encore. La sensibilité du public varie et variera avec l'évolution de l'enseignement et de l'in-

formation. Il nous faudra intégrer sans cesse dans notre effort le progrès des sciences de l'apprentissage et de l'information, tout en participant au progrès expérimental de ces moyens. Aussi nous faudra-t-il mettre en place dans nos équipes un dispositif d'expérimentation permanente. Nous savons que cette union d'un travail pratique et scientifique n'est pas facile, mais le contrôle des résultats devrait progresser dans notre organisation au même rythme que l'invention créatrice. C'est d'ailleurs là une tendance qui se fait actuellement jour à l'étranger comme en France. (Nous y avons même pris un sérieux retard.) Son succès prouve que l'éducation des adultes devient de plus en plus complexe. Ce qu'on lui demande de faire pour adapter le niveau culturel de tous les milieux à l'évolution technique et sociale dépasse de très loin ce qu'elle avait pu réaliser jusqu'à ce jour. Dans l'avenir, créateurs, éducateurs, organisateurs et chercheurs devront trouver les concepts, les méthodes, les dispositifs qui leur permettront de faire progresser ensemble, dans la même attitude expérimentale, et l'action et la connaissance.

6° Avec qui ?

Parvenu ici, il s'agit de savoir qui possède les connaissances techniques pour dispenser une formation du genre de celle que nous envisageons dans ces lignes. La majorité des animateurs actuels des mouvements d'éducation populaire sont des membres de l'enseignement : instituteurs, professeurs, de lettres ou d'autres humanistes. Ils savent d'expérience qu'ils ont

été obligés de se donner une formation spécifique lente à acquérir, sérieuse, pour passer de l'éducation scolaire à l'éducation des adultes qui a ses méthodes, son langage, ses manières propres, des méthodes qui ne s'improvisent pas. Nos stages, nos livres, notre revue, nos fiches, notre documentation, bref : l'ensemble de ce que nous réalisons a pour but d'assurer cette formation des éducateurs. Mais on ne peut demander aux enseignants de tout assumer. On a trop tendance à toujours s'adresser au seul éducateur, pour tout apprendre aux autres, qu'il s'agisse de littérature ou d'économie. Le secteur économique a ses spécialistes. Pas plus que les enseignants, l'ingénieur, l'inspecteur des finances, le technicien qualifiés dans le domaine social ou économique ne possèdent d'emblée et par grâce d'état les qualités pédagogiques indispensables pour œuvrer dans l'éducation des adultes. Pour ne prendre qu'un exemple, celui que nous proposons au Congrès, partir d'une réalité de la vie quotidienne du travail et de son budget familial pour leur expliquer ensuite le budget de l'entreprise et arriver aux comptes de la nation, voilà un procédé qui, pour être correctement appliqué, suppose une initiation pédagogique, une familiarité avec nos méthodes : cycles culturels, enquêtes, montages, emploi des lectures à haute voix, du cinéma, de la télévision, etc.

L'information pédagogique des spécialistes qui voudraient bien prendre en main des activités d'éducation économique et sociale doit être une des préoccupations de notre Congrès. Des programmes précis pourraient

être étudiés, des stages pourraient être prévus pour l'année 1957-1958, peut-être même déjà pour l'année en cours.

7^e Préparation.

a) Nous avons lancé une enquête sur les réalisations passées de formation économique et sociale des travailleurs dans les syndicats, les universités, les écoles, les institutions de l'éducation populaire. Nous vous demandons de nous aider au maximum dans ce travail.

b) Nous continuerons à publier dans le Bulletin (ce numéro 42/43 en est la preuve) des informations nombreuses et variées sur l'éducation économique et sociale des travailleurs à l'étranger et en France. Ces textes constituent une documentation indispensable pour la préparation du Congrès, mais leur richesse — un peu austère, certes — ne s'épuise pas à cet usage limité dans le temps, ni même au cercle de nos lecteurs et amis habituels. Que ceux-ci, dont beaucoup n'ont pas l'habitude de se préoccuper en détail des questions que nous abordons cette année, ne se bornent cependant pas à parcourir ces pages d'un œil distrait. L'éducation permanente implique d'abord et d'emblée un effort permanent des éducateurs sur eux-mêmes.

c) Une commission spéciale se réunit chaque semaine, 14, rue Monsieur-le-Prince, pour préparer méthodiquement le Congrès. Cette commission groupe les éducateurs populaires, des spécialistes de la recherche sociologique, de l'administration économique

et de la diffusion. C'est un premier apprentissage commun de cette difficile synthèse dont nous parlions plus haut. On y rencontre des représentants des Commissariats généraux au Plan et à la Productivité, des directeurs d'entreprises communautaires, des fonctionnaires du Ministère des Finances, le directeur de la Revue *Science et Vie*, des producteurs de la Télévision, des personnalités du Musée Pédagogique et du Centre d'Etudes Sociologiques. La Commission en est à sa sixième réunion ; elle est parvenue, par des échanges de vue animés et constructifs, à dégager un certain nombre de principes conducteurs pour une culture économique de base, s'insérant dans un effort d'éducation civique permanente. Les problèmes économiques devraient être abordés, selon l'avis unanime des participants, à trois niveaux successifs :

- le budget familial,
- l'entreprise,
- les comptes de la nation (l'évolution et l'orientation de l'économie française pour les années à venir).

A chacun de ces niveaux, les mêmes problèmes se posent en s'élargissant et sous des formes de plus en plus complexes. La commission a traité des principaux points qui devraient figurer, pour chaque niveau, dans des programmes de stage, et des meilleures manières pour les présenter selon les méthodes qui ont fait leurs preuves chez nous (centres d'intérêt, cycles culturels, entraînement mental). D'ici la mi-avril, la commission

élaborera pour chacun de ces niveaux un cycle culturel complet sur une des grandes questions appartenant à cet ensemble et le Congrès pourra, à son tour, étudier et approfondir à titre d'exemple dans trois commissions une séance-type de ces trois cycles culturels qui lui seront présentés avec tout le matériel pédagogique nécessaire (films, photos, montages de lecture) réuni en valise culturelle. Le souci d'orienter notre production de matériel pédagogique (fiches, « Regards Neufs », etc) vers les problèmes économico-sociaux restera dorénavant, au delà de la semaine du Congrès, une de nos préoccupations constantes.

PEUPLE ET CULTURE.

programme du XIII^e congrès

L'Education populaire et la Culture économique et sociale des Travailleurs

(l'initiation à la culture économique dans l'éducation des adultes)

1^{re} journée. — Dimanche 14 avril 1957.

10 heures. — Séance d'ouverture.

10 h. 30. — Du XII^e au XIII^e Congrès (problèmes posés par la loi sur les congés d'éducation ouvrière et les projets de congés culturels et d'éducation permanente, par Joffre Dumazedier, Président de Peuple et Culture).

11 heures. — « La Culture populaire face aux nouveaux progrès de l'industrialisation et aux exigences de la démocratie économique et sociale ». Exposés brefs et discussion entre éducateurs, sociologues, administrateurs et responsables ouvriers.

15 heures. — *Tentatives et réalisations.*

1. *En France.*

- a) Syndicats (Mlle Levailant).
- b) Centres Universitaires (Mlle Roux).
- c) Groupements d'éducation populaire (Lucienne Lengrand - Jean Ader).
- d) Organismes de diffusion : radio, télévision, presse scientifique ou de haute vulgarisation (Rovan).

2. *A l'étranger.*

Angleterre, Belgique, Suède, Pologne, Yougoslavie, Italie, Allemagne, etc. (Rovan).

3. Unesco (Paul Lengrand).

18 heures. — *Conclusions.*

Orientation sociologique et pédagogique d'une culture économique de base. L'Entraînement mental appliqué à des cycles d'initiation économique (Joffre Dumazedier).

Soirée libre.

2^e journée. — Lundi 15 avril 1957.

JOURNÉE DES COMMISSIONS

NOTE PRELIMINAIRE SUR LA METHODE DE TRAVAIL DES COMMISSIONS.

Les trois commissions du Congrès étudieront chacune un projet de cycle culturel intégré à un programme d'initiation économique et sociale. Chaque cycle constituant une illustration, un exemple de ce qu'il est possible de faire et une base concrète de discussion. Les participants devront présenter leurs suggestions et leurs critiques concernant les cycles culturels présentés, soit qu'ils jugent utile d'y faire entrer un problème qui n'a pas été abordé ou en retrancher un aspect qu'ils jugent superflu, soit qu'ils présentent des critiques concernant les documents qui leur sont présentés (graphiques, tableaux, films, etc.) ou encore qu'ils indiquent de nouvelles sources de documents, des projets d'enquêtes sur les milieux locaux, des exercices d'entraînement mental qui permettent de mieux faire saisir et de mieux faire préciser le contenu des cycles.

Par conséquent, le travail de ce Congrès ne consistera pas en discussions d'orientation comme les précédents, dont l'objet n'était pas technique. Il n'est pas question non plus de faire des sortes de stages ou les instructeurs ont un rôle prépondérant. Il faut trouver entre ces deux formes de travail une solution intermédiaire qui associe :

— *d'une part des spécialistes qui apportent des informations objectives sur un plan strictement de connaissance scientifique des faits, dans la mesure où cette connaissance est acquise;*

— *d'autre part des animateurs de l'éducation populaire qui apportent leurs critiques et leurs suggestions, leurs connaissances concrètes des problèmes.*

Pratiquement, nous proposons que les commissions travaillent suivant le déroulement suivant :

1° Un rapport du Président de Commission, présentant à la fois les faits fondamentaux à faire connaître et les biais par lesquels on peut les présenter et les techniques pédagogiques appropriées;

2° Une démonstration pratique (esquisse d'un cercle, lecture d'un texte et commentaires, projection d'un film et discussion...);

3° Des petits groupes de travail examineront ensuite les divers aspects de l'élément présenté;

4° Une discussion générale permettra de donner une forme définitive au cycle présenté.

Première Commission : Budgets familiaux et niveaux de vie.

Cycle présenté : Niveaux de vie et genres de vie. — Quelle est l'origine des différences de niveaux de vie entre différents

pays, différentes époques et différentes classes sociales? Quelles sont les conditions de son amélioration?

La Commission devra aborder les problèmes économiques *du point de vue du consommateur*. Dans la vie, nous exprimons un certain nombre de besoins, soit d'ordre matériel (nourriture...), soit d'ordre culturel (poste de télévision, voyages...). Ce désir de mieux-être, c'est-à-dire en définitive d'épanouissement humain, est à la base de toutes les revendications populaires, qu'il s'agisse de celles des salariés ou de celles des peuples colonisés. C'est pourquoi il est important que nous sachions analyser les conditions historiques, géographiques et sociales qui déterminent le degré de satisfaction de nos besoins, en terme technique notre niveau de vie. Le cycle présenté doit comporter :

1° Un cercle historique et géographique, qui situe notre niveau de vie par rapport à celui d'un certain nombre de pays étrangers, par rapport à celui de nos ancêtres, par rapport à celui d'autres classes sociales;

2° Une recherche des causes de cet état de fait;

3° Un débat sur les solutions qu'apportent les différents systèmes économiques à ce problème;

4° Un essai de synthèse des éléments indiscutables : l'accord doit pouvoir se faire au moins sur les problèmes qu'il faut poser;

5° Un cercle pratique sur ce que les constatations et les analyses faites doivent changer à nos attitudes.

Deuxième Commission : L'Economie de l'entreprise.

Cycle présenté : Le salaire ouvrier dans le budget de l'entreprise. — Salaire et prix de revient.

La seconde Commission devra étudier les moyens d'éveiller les travailleurs aux problèmes économiques *en partant de leur situation de producteurs*. A ce titre, ils sont membres d'une entreprise à laquelle ils participent par leur travail et par leur salaire. Souvent, ils n'ont pas conscience de participer à cette cellule économique, mais seulement d'en être dépendants. Et pourtant, toute l'action efficace des travailleurs est subordonnée à une connaissance plus précise du fonctionnement de leur entreprise. Comment peuvent-ils acquérir une vue d'ensemble de ses prix de revient? des relations, entre ses divers éléments? Comment se retrouver dans un bilan? Etc.

Troisième Commission : Les grandes tendances de l'Economie française actuelle.

Cycle présenté : Les comptes de la France. — Dépenses et recettes de l'Etat et des citoyens. Leur évolution.

La troisième Commission abordera les problèmes de *l'initiation économique du citoyen*. En payant nos impôts, en touchant des retraites, en subissant dans notre vie quotidienne les contre-coups de la situation économique du pays, nous sommes participants à l'ensemble national. Et pourtant notre connaissance des données les plus élémentaires sur les ressources et les dépenses de l'Etat, sur la comptabilité de la nation sont généralement très partielles. Il faut éveiller le milieu populaire à ces problèmes à partir de deux centres d'intérêt :

1° De ses soucis, quotidiens ou plus généraux : la crise de l'essence ou l'avenir des jeunes;

2° De son intérêt pour le progrès technique illustré par la vogue des publications de science-fiction ou de mécanique popu-

laire. Les publications font rêver de prouesse technique et de possibilité pour le genre humain d'une puissance et d'une prospérité quasi sans limites. Leur audace contraste souvent avec la médiocrité de notre situation présente. Ce sont des instruments d'évasion. Il faut canaliser l'intérêt qu'elles suscitent vers des problèmes plus réels : comment l'avenir radieux que semble nous prédire la science peut-il devenir nôtre ? A quelles conditions ? Quels sont les obstacles qui s'y opposent ? Quelles sont, non pas les anticipations fantaisistes, mais les prévisions (relativement) scientifiques possibles ?

15 heures. — Suite des travaux.

20 heures. — Banquet et soirée récréative.

3^e journée. — Mardi 16 avril 1957.

9 h. 30. — Séance de conclusion : conclusion des rapporteurs, conclusions du Président.

15 heures. — *Assemblée générale.*

Commission de travail : Bulletin, Congrès 1958, Programme de formation économique.

20 heures. — Banquet et soirée récréative.

4^e journée. — Mercredi 17 avril 1957.

8 heures. — Visite des mines de charbon, des mines de fer.

15 heures. — Séance de travail des animateurs et instructeurs nationaux et régionaux.

5^e journée. — Jeudi 18 avril 1957.

9 heures. — Séance de travail des animateurs et instructeurs.

15 heures. — Séance de travail des animateurs et instructeurs.

renseignements pratiques

concernant le XIII^e congrès de Peuple et Culture

Lieu du Congrès : Metz (Moselle), Ecole Nationale Professionnelle, rue de Verdun.

Dates : dimanche 14, lundi 15, mardi 16 avril 1957.

Nous aurons à notre disposition la salle des fêtes de l'établissement, ainsi que toutes les salles nécessaires pour les travaux des Commissions.

Permanence : une permanence sera tenue à la gare de Metz du 13 avril à midi au 14 avril à midi. Le reste du temps, elle se tiendra à l'E.N.P. de Metz.

Responsable du Congrès : M. Deny, Inspecteur au Service départemental de la Jeunesse et des Sports, 1, rue Wilson, à Metz.

Chambres : Nous pourrions obtenir des chambres pour les congressistes aux prix approximatifs suivants : 400, 500, 700 et 900 francs. En plus, il y aura des lits à 200 francs au Foyer des Jeunes Travailleurs.

Attention : Envoyer vos demandes de chambres avant le 25 mars à Mme Borker, Secrétaire d'administration, « Peuple et Culture », 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6^e). Tél. : DAN. 58-96. Si vos demandes arrivent après le 25 mars, vous risquez de ne plus pouvoir obtenir des chambres bon marché.

Restaurant : Nous recommanderons aux congressistes certains restaurants ou tavernes qui présentent des menus à 350 et 450 francs.

Billets de chemin de fer Congrès : S'adresser au Secrétariat de « Peuple et Culture », 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris (7^e).

Tous les renseignements concernant Metz et sa région vous seront fournis dès votre arrivée. Consulter l'étude de M. Eymard dans ce bulletin, page 23.

lumières et ombres d'un "département pilote" : la moselle

par Maurice Eymard

*Président du "Groupe Mosellan d'Education"
(Groupe régional de Peuple et Culture)*

Nous avons pensé qu'en vue de préparer le XIII^e Congrès nos lecteurs auraient besoin d'une présentation du département d'accueil. Personne n'était mieux désigné pour cette étude que notre ami Maurice Eymard (à ne pas confondre avec Roger, de la Corrèze), à la fois professeur d'histoire et Président du P.E.C. de la Moselle. La voici :

Depuis plus de cent cinquante ans, la France est, comme chacun sait, divisée en départements. Mais ce découpage administratif correspond de plus en plus mal aux réalités économiques et sociales d'aujourd'hui. Les vicissitudes d'une histoire douloureuse (1870-1918) peuvent seules expliquer cette anomalie singulière qu'il y ait en fait deux bassins de minerai de fer en Lorraine et qu'un seul soit compris dans les limites théoriques du présent tableau : celui de la Moselle, car Briey à 30 kilomètres de Metz et Longwy à 42 kilomètres de Thionville sont rattachés à Nancy. La cheminée géante de Moyeuville (Moselle) nargue du haut de ses 75 mètres la petite borne départementale qui la sépare des cheminées de Jœuf (Meurthe-

et-Moselle). Qu'importe, puisque les galeries de mines et les grandes sociétés métallurgiques ne s'embarrassent guère de la géographie électorale!

Bornons-nous donc à présenter aux congressistes de « Peuple et Culture », dans le cadre arbitraire des 622.000 hectares moselans, le visage contracté d'un département en qui les journaux à sensation saluent « une nouvelle Ruhr » ou « Le Texas de la France ». A ce propos, si les forages, entrepris depuis 1954 pour découvrir du pétrole, n'ont pas encore donné de résultats, le pipe-line Donges-Metz, l'un des plus longs d'Europe, vient d'être achevé pour les besoins de l'O.T.A.N.

I. — EXPANSION DEMOGRAPHIQUE

Le dernier recensement (1954) accusait une augmentation record de 23,67 % depuis 1946. Sur le charbon, Saint-Avold a passé de 7.000 à 11.000 habitants; Forbach, de 9.500 à 21.500! Sur le fer, Florange a plus que doublé (de 5.500 à 12.000). La moitié de la population départementale habite des villes, des centres industriels ou des cités-champignons créées pour le personnel des houillères ou de la sidérurgie : Guenange, Cité Sollac, a bondi de 550 à 3.800 âmes! Dans le canton de Forbach, la densité atteint 527 habitants au km²; dans celui de Moyeuivre : 621.

Certes, la natalité est ici très supérieure à la moyenne française : 247 pour 10.000 habitants (contre 184). Dans le bassin charbonnier, on se marie plus jeune qu'ailleurs : à vingt-quatre ans, les deux tiers des femmes sont mariées, contre la moitié dans l'ensemble de la France. Mais cette vitalité biologique ne saurait faire oublier que la rapidité du développement écono-

mique attire en Moselle, des autres départements et de l'étranger, une main-d'œuvre essentiellement d'adultes : 27 % de la population active est comprise entre vingt-cinq et trente-quatre ans. Quant aux étrangers de cette Babel moderne, sans compter les aviateurs canadiens ni les chauffeurs de Louisiane, ils sont venus de cinquante et un pays et forment plus du dixième de la population départementale (contre 3,9 % pour l'ensemble de la France). Dans une aciérie peuvent être rassemblés des travailleurs de vingt et une nationalités. 42 % des mineurs du fer, un tiers des mineurs du charbon sont étrangers. Ajoutez quelque 15 à 18.000 Algériens, ce qui permet d'établir un nouveau record : taux proportionnel de Nords-Africains. 46 % des étrangers sont italiens, 18 % polonais, 17 % allemands.

Pour faire face à une pareille vitalité physique, un effort exceptionnel de construction a dû être entrepris avec plus ou moins de retard et de bonheur, afin de loger une population qui s'accroît de 2 % par an. La Moselle est l'un des départements les plus bâtisseurs, à un rythme double de la moyenne française. On a réussi de la sorte à abaisser jusqu'à soixante ans le cycle de renouvellement du logement, période extraordinairement courte, de classe internationale : dans la Meuse, le cycle serait de deux cent cinquante ans! Mais seules les zones industrielles (bassin houiller et bassin métallurgique) bénéficient de cet essor : à Saint-Nicolas-en-Forêt où il n'y avait pas à la Libération une seule habitation, une première tranche de travaux a, comme par enchantement, fait surgir cinq cents logements dans la clairière. Par contre, l'amélioration de l'habitat dans les communes agricoles est infiniment plus lente.

Il est manifeste, en effet, que l'agriculteur ne progresse pas en Moselle à la vitesse de l'industrie : les vieux villages lor-

rains sans élégance continuent depuis des siècles à faire bloc au centre de la marquetterie des champs étirés en lanières avec leurs maisons rectangulaires accolées le long de la rue, où s'entassaient les trop célèbres fumiers lorrains, naguère signe de richesse. Sur les bords de la Seille, l'exode rural se poursuit. Ainsi, Pournoy-la-Grasse, épithète anachronique, est tombée à 118 habitants, soit 4 de moins qu'à l'avant-dernier recensement. La densité n'est plus que de vingt-cinq habitants par km² dans le canton de Vic-sur-Seille. Bref, en Moselle, les agriculteurs exploitants ou salariés ne représentent plus que 11 % de la population active, tandis que les ouvriers à eux seuls approchent de 55 %. Ce record résulte de l'abondance conjuguée dans le sous-sol de trois ressources-clefs : houille, fer, sel.

II. — REALISATIONS SPECTACULAIRES DE L'INDUSTRIE LOURDE

Depuis quatre-vingts ans, la production charbonnière de la Moselle s'est multipliée par 40. Elle a doublé entre 1938 et 1956 (13,6 millions de tonnes). Les houillères du bassin de Lorraine disposent de la moitié des réserves nationales, soit deux cent cinquante ans d'exploitation à raison de 20 millions de tonnes par an. Le rendement du mineur de fond (2.300 kg par jour à Merlebach) est le plus fort de l'Europe occidentale. Il n'est pas exagéré de parler d'une double révolution dans l'extraction et dans l'utilisation du charbon. A Merlebach, les *skips* (1) remontent de la profondeur (600 à 700 mètres), à

(1) Conduite de gaz.

la vitesse de 13 mètres par secondes, 1.300 tonnes de charbon par heure. Or, ce charbon flambant gras a pris une valeur singulière depuis qu'on a mis au point des procédés pour en tirer un coke métallurgique meilleur que celui de la Ruhr. Dès la fin de la présente année, plus de cent cinquante fours nouveaux accroîtront sensiblement la capacité des grandes cokeries de Carling et Marienau sur le charbon, et de la Sollac sur le fer, près de Thionville.

Valorisé par la cokéfaction, le charbon mosellan l'est aussi par les dérivés : en quinze heures, par un *feeder* de 310 km, le gaz collecté à Blénod près de Pont-à-Mousson, est acheminé sur Alfortville, dans la région parisienne, à raison d'un million de mètres cubes par jour ! L'avenir est à la carbo-chimie, qui, à partir des sous-produits de la cokerie de Carling, fabrique déjà des engrais (nitrates) et fournira demain des produits de base pour les matières plastiques et les *fiches* synthétiques (Ugi-lor). Carling est surtout connu dans le grand public par la photographie fameuse de ses deux tours réfrigératrices hautes de quatre-vingts mètres (deux fois l'Arc de Triomphe). La Moselle dispose, en effet, de deux centres thermiques ultramodernes sur le charbon : Carling et Grosbliedestroff ; sur le fer, la centrale de Richemont est alimentée au gaz des usines sidérurgiques de la vallée de l'Orne.

Depuis quatre-vingts ans, en Moselle, la production de minerai de fer s'est multipliée par 6 et par 5 la production d'acier depuis cinquante ans. Un tiers de l'acier français et 42 % du minerai sont à inscrire au palmarès mosellan. Sidelor, à Rombas, est fière de la capacité phénoménale de son haut fourneau n° 5. La Sollac (*laminage continu*) montre aux visiteurs interna-

tionaux son train de *laminoir à froid* (Ebange) ou à chaud (Sérémange). Les grosses sociétés métallurgiques possèdent en commun la plus importante usine d'Europe d'*oxygène liquide* (6). En ce mois de février 1957, les journaux financiers claironnent des bilans optimistes; Sidelor annonce 73 milliards de chiffres d'affaires, l'an dernier, contre 65 en 1955; *Lorraine-Escaut*, qui a réalisé la concentration verticale des opérations pour la fabrication des tubes, annonce de même une progression de 13 milliards de francs.

Ce déluge de chiffres impressionnants me dispense d'énumérer par dessus le marché les millions de tonnes de *sulfate de soude*, d'*acide chlorhydrique* ou *sulfurique*, de *dérivés du baryum*, etc., qui sortent de chez Kuhlmann à Dieuze ou de chez Solvay à Sarralbe. Vous êtes, je l'espère, suffisamment convaincu de la puissance industrielle de la Moselle qui manque, par contre, d'industries de transformation : ressorts de montres à Sarrebourg, boulonnerie d'Ars, etc.

Ce n'est donc pas par hasard que le P.E.C. a choisi ce département pour y tenir un Congrès national sur le thème que vous savez. Il s'agit maintenant de s'interroger sur le niveau humain des travailleurs de ces industries, sur leur degré de formation économique et sociale.

III. — INSUFFISANCE DE LA CULTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES TRAVAILLEURS MOSELLANS

Si, par culture de base, on entend « une adaptation active du travailleur aux problèmes de la mécanisation, de la rationa-

lisation, de l'organisation de la structure des entreprises », il me semble, sans préjuger des résultats de l'enquête lancée par le Groupe Mosellan d'Education Populaire dans les milieux industriels, syndicaux, enseignants, etc. du département, que certaines difficultés et certaines carences peuvent déjà être soulignées. On peut, non sans artifice, distinguer deux sortes d'obstacles : les uns tiendraient à la mentalité et à la psychologie des travailleurs et du patronat, les autres tiendraient aux conditions matérielles et techniques de la vie quotidienne et professionnelle des ouvriers.

1° Le caractère mosellan allie beaucoup d'ardeur au travail avec une certaine âpreté au gain, le goût de la discipline avec une sorte de prudence instinctive, un certain silence teinté de méfiance. Cette fermeture, cette froide énergie, ce particularisme régional aggravent la désaffection pour le syndicalisme qui draine moins du tiers des ouvriers dans la métallurgie, comme dans les charbonnages. Les jeunes notamment boudent les syndicats. Une telle carence signifie que l'on ne cherche pas à comprendre, à réagir, à lutter, à suggérer. Les masses ouvrières ont tendance à attendre passivement de la direction la satisfaction de leurs besoins matériels. A défaut d'organisation solide, la masse n'est capable que d'explosions souvent violentes mais peu efficaces. Il est significatif qu'aux récentes élections (novembre 1956) pour les délégués du personnel le nombre des abstentionnistes ouvriers a été extrêmement élevé : 48 % par exemple à la S.M.K. (Kuntange) et encore plus fort à la Sollac : 60 %

2° A cette espèce d'inertie ouvrière, font souvent pendant, du côté des employeurs, certaines formes plus ou moins mitigées de paternalisme, même si la direction est administrative et loin-

taine. Quand elle est plus accessible, ces attitudes semblent plus accusées que dans beaucoup d'autres régions françaises. Nationalisées, anonymes ou familiales, les grosses entreprises de notre région, en assurant généralement des salaires plus avantageux qu'ailleurs, à qualification égale, sacrifient à l'impératif du rendement. Le jeu des primes est un moyen de pression, et surtout le logement, car la moitié des effectifs sont logés par les sociétés, ce qui accentue forcément la dépendance des salariés, sans supprimer le plus souvent la ségrégation prolétarienne. Les améliorations économiques et sociales restent toujours un don extérieur : pas d'initiation ouvrière, pas d'adaptation active, donc pas d'éducation populaire. Les comités d'entreprise ont un rôle très effacé. C'est au service du personnel et au service social de l'entreprise que ressortissent le Centre d'apprentissage, l'Ecole ménagère et même l'organisation et la gestion des colonies de vacances. Certains postes des crédits affectés aux œuvres sociales, l'organisation des arbres de Noël par exemple, occupent une place anormalement élevée. Les bibliothèques, très importantes parfois par leur volume de livres, sont surtout destinées aux cadres et employés; ceux-ci ne les fréquentent guère, faute de temps surtout.

Les réalisations extérieures dans le domaine culturel sont très insuffisantes, surtout dans le bassin de fer. Les seules associations à caractère culturel sont les associations d'employés. On observe que les Comités de Culture Populaire créés en vue de la diffusion de manifestations culturelles de qualité n'existent que dans les grandes localités de la région des charbonnages et dans les centres des Salines (Dieuze, Sarralbe), ou les grosses bourgades rurales (Château-Salins). Sur le plan de la culture générale

comme sur celui de la formation des responsables, la situation de l'éducation populaire n'est donc pas favorable.

3° L'ouvrier lorrain, en effet, travaille trop pour avoir le temps, la force et le goût d'acquérir un minimum de formation économique et culturelle. Sans parler des obstacles qui peuvent découler de certaines attitudes paternalistes mentionnées plus haut. N'oublions pas qu'il est astreint à la dure règle des « trois huit ». Si les mineurs de fond, les ouvriers professionnels, les contremaîtres (80.000 francs par mois) vivent dans une aisance visible (automobiles, télévision, ameublement coûteux), par contre les ouvriers spécialisés de la métallurgie (deux cinquièmes de l'effectif) et les mineurs de jour sont nettement moins favorisés, compte tenu de la cherté de la vie en Moselle, où l'alimentation et le vêtement sont plus onéreux qu'à Paris. D'où la chasse aux heures supplémentaires, au travail du dimanche.

Apreté au gain et au travail, d'autant plus nécessaire que, faute d'industries de transformation, les jeunes filles et les femmes trouvent malaisément des travaux complémentaires. La population active ne compte pas 20 % de femmes (contre 38 % dans les Vosges avec le textile). On travaille volontiers 250 heures par mois. On assure parfois deux postes dans une même journée (16 heures); méconnaît les congés. Un tiers des mineurs du charbon sont de surcroît paysans et habitent dans un rayon de 50 kilomètres, ce qui porte leur absence à 11 et même 15 heures loin du domicile. En dépit de la modernisation, l'humidité du fond, la poussière des galeries, la chaleur des fours, bref : le travail pénible et le surmenage des heures supplémentaires sont en partie responsables de l'anesthésie intel-

lectuelle, du manque d'intérêt pour l'action syndicale. Le suremploi dégrade l'ouvrier emprisonné par sa vie professionnelle.

Ce tableau peut paraître sombre. Il n'est pourtant que le reflet de cette tristesse ouvrière qu'on peut lire sur tous les visages aux heures de sortie des mines et des usines.

Enfin les loisirs. Le temps libre est consacré en grande partie à la vie familiale et au jardinage. Mais, pour les jeunes, il ne reste que le cinéma et le bal. Il faut noter toutefois que les vacances commencent à prendre leur vraie signification chez beaucoup de jeunes, attirés par des paysages plus gais et plus sereins. Les camps d'adolescents, les vacances familiales prennent de plus en plus d'importance. Les colonies de vacances des œuvres privées prennent, grâce surtout à l'appui des Caisses d'Allocations familiales (159 millions en 1955), une extension remarquable. Ces associations permettent d'ailleurs une réelle promotion de « leader » de milieu populaire. Des foyers de jeunes, souvent dirigés par des militants de la J.O.C., se fondent dans presque toutes les localités ouvrières.

Il existe quelques Maisons des Jeunes ou Foyers culturels qui atteignent un public important (Dieuze notamment). Quelques clubs de loisirs ont été créés dans le cadre des Centres d'apprentissage. Celui de Freyming-Cuvelette est très florissant.

Si les œuvres d'éducation populaire sont, dans la plupart des localités de la Moselle, des créations de notables ou d'intellectuels, souvent très ardents, il n'en est pas de même dans les « cités-dortoirs » fondées autour des grosses entreprises. La nécessité d'un centre communautaire ou foyer culturel y est profondément ressentie. Des réalisations intéressantes sont déjà

à signaler : comités des fêtes, ciné-clubs, associations sportives et culturelles, etc. Ce qu'il était difficile d'obtenir dans les localités à structures traditionnelles se réalise presque d'emblée dans ces localités à la recherche de leur unité.

CONCLUSION

S'il y a un département où existe la nécessité d'une formation économique, sociale et culturelle des travailleurs, c'est bien la Moselle. Un exemple comme celui de la Sollac où, face à un capitalisme flamboyant (90 milliards investis en installations géantes), face à une mécanisation spectaculaire (des lingots de 17 tonnes réduits en tôle de 2 millimètres bobinée à la vitesse de 30 km/heure), 60 % du collègue ouvriers et employés ne se dérange pas pour choisir les délégués du personnel, montre l'immensité de la tâche à accomplir sur le plan de l'éducation ouvrière en Moselle. Ce sera une œuvre de longue haleine que de rendre les travailleurs capables de réflexion, de réalisation et de responsabilité. Comment, faute de cet effort de culture, les ouvriers pourraient-ils se sentir solidaires du monde de demain, qui se fait dès aujourd'hui, en Moselle un peu plus vite qu'ailleurs, car l'on s'y trouve placé sur une des plaques tournantes de l'économie occidentale?

Maurice EYMARD.

quelques livres qui vous feront découvrir la moselle, metz et la lorraine

LA MOSELLE

La Lorraine Mosellane. Ouvrage de la Collection « Richesses de la France », paru chez Delmas, à Bordeaux, en 1948.

In-4° abondamment illustré qui donne une vue d'ensemble sur le pays, les habitants, la vie économique. Ne s'attache cependant pas à résoudre les problèmes de l'heure.

René BOUR. — *Histoire du Département de la Moselle.* Edité par Paul Even, à Metz, en 1955 (495 fr.). In-4° de 132 pages, avec cartes, photographies, illustrations.

Se présente sous la forme d'un manuel scolaire. Ce qui n'enlève rien à son attrait. Seule étude d'ensemble parue à l'heure actuelle.

Emile RIDEAU. — Essor et problèmes d'une région française : *Houillères et Sidérurgie de Moselle.* Paris, Editions Ouvrières, 1956 (600 fr.). In-8°, illustré.

Un ouvrage précieux, le seul qui permette au lecteur de prendre conscience des problèmes humains, économiques, suscités par le développement des houillères et de la sidérurgie mosellanes, en pleine extension. De l'évolution de ces secteurs

dépendra la physionomie future (politique, sociale, économique) du département.

Signalons dans la même optique une étude intéressante, qui a fait l'objet d'un tirage à part :

Gabriel QUINCEZ. — *La Moselle.* Cahiers des Groupes « Reconstruction », n° de mars 1955 (25, rue Arthur-Croquette, Charenton, Seine). Tirage à part, 60 fr.

Le point des différents problèmes qui se posent en Moselle. Cartes politique, économique, religieuse du département.

E.-L. BAUDON. — *Les Elections en Moselle de 1919 à 1956.* Metz, Coopérative d'Impression et d'Edition, rue Mazelle, 1956.

Des chiffres, des statistiques. Aucun commentaire. Ces statistiques donnent cependant une idée sur l'évolution des forces politiques dans le département.

La Moselle. La Revue géographique et industrielle de France, n° 3, 1953. In-4° abondamment illustré.

Ne pas y chercher un approfondissement des problèmes qui se posent dans notre département, mais une étude générale d'intérêt essentiellement touristique.

METZ

René BOUR. — *Histoire illustrée de Metz.* Metz, Even, 1950. In-8° de 271 pages, abondamment illustrées (2.500 fr.).

Seul ouvrage d'ensemble qui retrace l'histoire de la ville de Metz, des origines à 1945.

...et de sa Cathédrale

Foyer de l'Enseignement. — Grandeurs de Metz : Notre Cathédrale. Metz, Even, 1947. In-8° illustré.

Excellente étude réalisée par une équipe d'enseignants.

Marius MUTELET. — Metz en 64 images. Metz, Mutelet, 1950. In-4°, planches.

Metz, vue par les artistes mosellans.

René SCHAMBER. — L'Orage sur Metz (1940-1942). Metz, Mutelet, 1948 (Coll. « Mes Amis mosellans »). In-16, 82 pages.

Gustave DEGEN. — Malgré-nous, de la Wehrmacht à Tambow. Paris, Alsatia, 1952.

Paul FISCHER. — Tambow, ou le temps de la persuasion. Metz, Guéblez, 1952.

Content les malheurs de la dernière « annexion de fait ».

CHRONIQUES LORRAINES ET MESSINES

En passant par la Lorraine...

Visages de la Lorraine. Paris, Horizons de France, 1950.

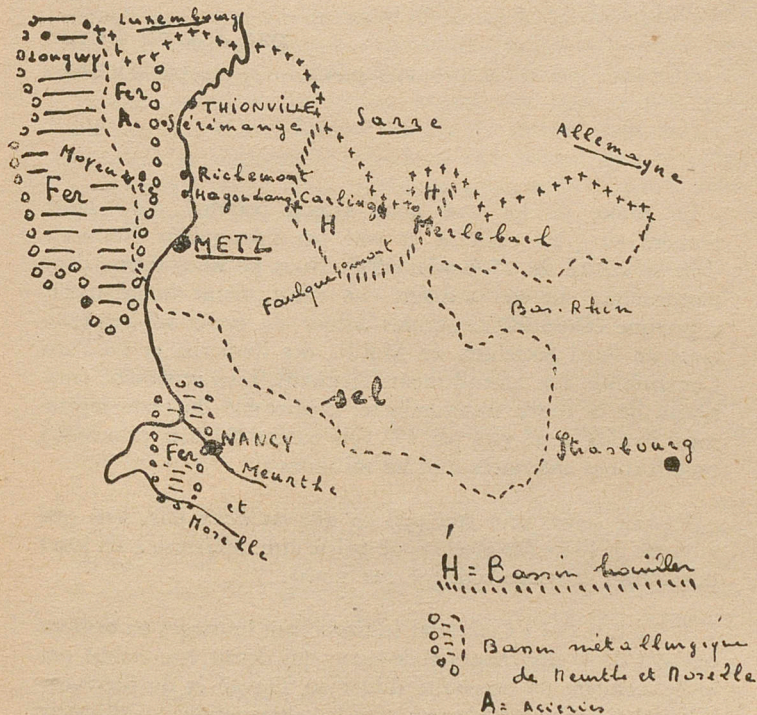
In-8°, 213 pages, illustrations, photographies, cartes.

La Lorraine, son histoire, ses populations, ses zones économiques, sa vie artistique.

Jean SCHNEIDER. — Histoire de la Lorraine. Paris, Presses Universitaires de France, 1950 (Coll. « Que sais-je? »).

La Lorraine industrielle. Etude de E. Marichal, publiée par la Documentation Française Illustrée. Cahier n° 100, avril 1955.

Un excellent court-métrage a été réalisé sur la Lorraine. Il s'agit de « En passant par la Lorraine », de G. Franju.



la loi sur les congés d'éducation ouvrière devant l'assemblée nationale

par Joseph Rován

Vice-Président de Peuple et Culture

Le projet de loi que nous avons présenté dans notre numéro 40 a été examiné et voté par l'Assemblée Nationale dans sa séance du 25 janvier 1957. Nous ne nous étions donc pas trompés sur son actualité. Le débat, d'une haute tenue, a presque continuellement unis autour du projet les représentants du Parti Socialiste, du M.R.P., des Radicaux et du Parti Communiste. Les amendements restrictifs, tous repoussés, émanèrent de la droite indépendante. L'ensemble du texte légèrement modifié a été voté par 457 voix contre 111. Les principales modifications entérinées sont les suivantes :

1° « Le congé peut être pris en *une ou deux fois*, sans que la durée de l'une des absences ne puisse être inférieure à six jours ouvrables » (passage souligné par nous).

2° La liste des « Centres et Instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés ci-dessus », qui devait être établie par arrêté conjoint du Secrétaire d'Etat au Travail et du Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, le sera avec la collaboration du Ministère de l'Education nationale. C'est là une des demandes les plus

importantes que nous avons présentées dans notre numéro 40 et nous nous félicitons que l'Assemblée l'ait votée.

3° Enfin, la procédure à suivre en cas de refus de l'employeur a été modifiée. Désormais, l'employeur ne pourra plus refuser une demande de congé d'éducation ouvrière qu' « *après avis conforme du comité d'entreprise ou, s'il n'en existe pas, des délégués du personnel...* ». En cas de différend, l'inspecteur du Travail contrôlant l'entreprise pourra être saisi et pris pour arbitre ». Cette modification n'a pas été obtenue sans mal, elle supprime la disposition précédente qui voulait que le congé ne peut être refusé deux années de suite, mais laissait le refus à la discrétion du patron.

Après une longue discussion, le droit au Gouvernement à limiter par arrêté le nombre des bénéficiaires a été maintenu malgré les efforts du M.R.P. et des Communistes.

A également échoué, et nous le regrettons, l'article additionnel introduit par la Commission qui prévoyait l'extension du bénéfice de la loi aux territoires d'outre-mer. Ici encore M.R.P. et communistes se sont trouvés en minorité.

Une proposition communiste en vue de faire rembourser par l'Etat les pertes de salaires causées par les congés non payés n'a pas eu un meilleur sort. Cependant, les orateurs socialistes, et notamment M. Deixonne, ont promis que, « dans une seconde étape », la rémunération des stagiaires pourra être envisagée.

Enfin a été rejeté un amendement M.R.P. accordant le bénéfice des congés éducatifs aux « travailleurs de moins de vingt et un ans et aux personnels d'encadrement à tous les

échelons de groupements ou de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire », mais on espère que le Gouvernement présentera ultérieurement un autre projet instituant de véritables congés culturels pour les jeunes.

Le texte, dans la mesure où il a été modifié, n'a donc subi que des amendements favorables, conformes aux thèses que nous avons défendues. Félicitons-nous de la puissante majorité sociale qu'il a su réunir et exprimons le souhait que le Conseil de la République suive à bref délai l'exemple de l'Assemblée Nationale, afin que le texte voté le 25 janvier puisse rapidement prendre force de loi.

Joseph ROVAN.

la formation économique et sociale des travailleurs en france

Nous continuons à présenter ici l'inventaire des principales réalisations et tentatives qui se sont fait jour en France dans ce domaine. Voici donc une analyse des activités de l'Institut de Culture Ouvrière, rédigée par les animateurs mêmes de cet organisme, et le texte d'un projet de Centre régional d'éducation ouvrière et paysanne.

I. — L'INSTITUT DE CULTURE OUVRIERE

12, avenue de la Sœur-Rosalie, Paris (13^e)

Créé au lendemain de la Libération (association selon la loi de 1901, agréée par l'Education nationale), l'Institut de Culture Ouvrière conserve aujourd'hui les mêmes ambitions qu'à son origine, le même esprit, les mêmes méthodes.

Si son esprit et ses méthodes n'ont pas varié, quelques modifications ont été enregistrées. La plus importante est fonction des gens à qui s'adressent ses réalisations. Jusqu'en 1950, les activités de l'Institut de Culture Ouvrière s'adressaient à tous les travailleurs sans limite d'âge. Il est vite apparu que, pour des raisons diverses (maturité sociale, politique, importance des responsabilités, etc.), il était très difficile d'arriver à dégager une méthode où des jeunes de dix-huit ans pouvaient parvenir à composer avec des gens ayant atteint trente ans ou plus.

(1) L'Association est dirigée par un Conseil d'administration composé de quinze membres renouvelables tous les ans, élus par une Assemblée générale.

D'autre part, les organisations ouvrières, syndicales en particulier, ayant créé leurs propres centres de formation, il a été décidé de centrer nos réalisations sur les jeunes.

Actuellement donc, l'Institut de Culture Ouvrière poursuit ses réalisations, précise ses méthodes exclusivement en fonction de jeunes du milieu populaire, des deux sexes, la moyenne d'âge des participants à nos activités étant vingt ans pour les jeunes filles, vingt-deux ans pour les garçons.

caractéristiques des réalisations :

I. — ATTEINDRE LES JEUNES DU MILIEU POPULAIRE

a) *Leur fournir un cadre, les moyens, les compétences.*

L'Association est un service technique culturel ayant pour but de fournir le cadre (maisons, équipement), les compétences (instructeurs, moniteurs), les moyens (publications, stages) aux jeunes à qui elle s'adresse.

La seule caractéristique de la participation tient au fait qu'ils doivent être « ouvriers » ou « employés » de l'industrie ou du commerce. La seule limitation tient à l'âge. Sont donc acceptés tous les jeunes, quelle que soit leur adhésion philosophique ou syndicale.

b) *Engager les jeunes à une action concrète.*

Le stage terminé, les jeunes ne reçoivent aucune consigne d'action. Le seul souci qui nous guide est de leur montrer l'importance d'une action nécessaire. Notre but étant de les éveiller aux grands problèmes actuels de la vie dans laquelle ils sont engagés de par leur profession, de les aider à déter-

miner leur attitude en face des faits de la vie moderne, leur action devant se situer dans l'organisme de leur choix.

II. — L'OBJECTIF : LA FORMATION OUVRIERE

L'Institut a centré ses efforts sur la formation économique, politique et sociale des jeunes. Le désir de connaître et de comprendre des travailleurs puise en effet son origine dans les intérêts vitaux de la classe ouvrière.

A l'époque où la classe ouvrière est appelée à prendre des responsabilités de plus en plus grandes dans la société, au moment où un travail de plus en plus parcellaire supprime toute initiative aux jeunes appelés trop tôt à la production, il n'est pas vain, ni démagogique de permettre à ces jeunes d'acquérir ce « supplément d'âme » qu'une vie toute faite d'activités nées de la mécanisation et de l'industrialisation menace, alors qu'au même âge, à la même époque, certains jeunes privilégiés poursuivent une telle formation (sciences politiques, économie politique, etc.) au niveau universitaire et qui fait d'eux les futurs maîtres de cette évolution que les autres subissent.

Il s'agit là de connaissances nécessaires à tout jeune, appelé à prendre des responsabilités dans les entreprises (comité d'entreprise en particulier) ou dans la cité. Leur en offrir les moyens, c'est faire preuve de réalisme, assurer une promotion collective, développer leurs connaissances, leur permettre de prendre des responsabilités, n'est-ce pas une des bases d'une véritable éducation populaire?

L'Institut ne prétend pas se substituer quant à l'action à mener aux organisations ayant fonction de le faire (syndicats),

mais simplement de distribuer une formation générale, afin de permettre aux jeunes d'être plus aptes à comprendre l'utilité des organismes en question et de s'y intégrer.

III. — LES ACTIVITES - LES PROGRAMMES

A. - LES CAHIERS DE FORMATION OUVRIÈRE.

Il ne s'agit pas d'une revue de liaison mais plus exactement d'un moyen d'étude de certains points, ou d'initiation aux problèmes d'actualité.

Les jeunes du milieu populaire lisent peu. La seule source d'information reste pour beaucoup les journaux régionaux. Rarement ceux-ci abordent les études intéressant la vie des jeunes au travail. Il existe bien une série de revues, mais rarement on a entrepris un effort pédagogique suffisant pour rendre accessibles aux jeunes travailleurs les aspects abordés. D'autre part, le prix de ces revues souvent spécialisées, ce qui nécessiterait plusieurs abonnements, est fort élevé.

C'est pour répondre à ces besoins que l'Institut publie dix numéros par an d'une revue qui, par son contenu, aborde divers aspects des problèmes actuels : économiques, sociaux, politiques, internationaux, culturels, ethnographiques, etc.

Chaque étude paraît sous forme de fiche, encartée dans un cahier.

B. - STAGES DE FORMATION.

Les garçons et les filles du milieu populaire ont besoin de développer leurs connaissances. Les souvenirs qui restent du temps passé à l'école primaire les laissent désarmés en face de la vie qu'ils mènent à l'heure actuelle.

Pour combler ces lacunes, l'Institut organise des stages dont la physionomie et les programmes varient suivant que l'on veut aborder tel ou tel aspect de la vie économique, politique ou sociale.

Voici quelques programmes de stages :

1) *Formation ouvrière :*

- Le syndicalisme,
- L'entreprise,
- Initiation économique,
- Initiation politique.

Ces études font partie de tous les stages. S'y ajoutent d'autres études (Sécurité sociale, Régime des salaires en France, Evolution des territoires d'outre-mer, etc.) touchant l'actualité.

2) *Formation économique :*

- a) — Production du revenu national,
- Distribution du revenu national,
- Redistribution du revenu national,
- Tendances et perspectives de l'économie moderne,
- Caractéristiques d'une économie sous-développée;
- b) — Etude sur les finances (monnaies, banque, crédit),
- Etude sur la comptabilité (bilan, comptes d'exploitation),
- Etude sur l'expansion économique.

3) *Stages spécialisés pour industries nationalisées :*

On retrouve dans ces stages des études communes à tous les autres. Mais y sont plus particulièrement étudiés : les statuts, le fonctionnement de l'entreprise, le rôle des militants ouvriers dans l'évolution de celles-ci.

4) Stages régionaux de formation ouvrière.

La durée de ces stages est généralement de trois jours.

IV. — LE PUBLIC ATTEINT

Chaque année sont atteints dans ces stages 350 à 400 jeunes.

Pour donner une idée des professions exercées par les jeunes atteints par l'Institut, voici la répartition socio-professionnelle des participants aux dix derniers stages nationaux (durée : six jours) :

Confection	18 jeunes filles
Employées de maisons....	39 jeunes filles
Employées de commerce..	12 (dont 5 garçons)
Employés P.T.T.	45
Employés S.N.C.F.	11
Employés E.D.F.	16
Employés de bureau	63 (dont 55 filles)
Mineurs	6
Ouvriers d'usine	47 (dont 22 filles - textile surtout)
Ajusteurs métallos	23
Ouvriers du bâtiment	6

Total 286

Il est difficile de donner des précisions aussi exactes sur la responsabilité exercée par les jeunes. Un certain nombre d'entre eux sont délégués du personnel, ou au comité d'entreprise, et la majorité adhère à un syndicat. D'une manière générale, les participants aux stages de six jours sont des militants. Dans les stages régionaux de deux ou trois jours, on atteint plus facilement la grande masse.

V. — LES CADRES

On peut distinguer les *cadres permanents*, animateurs du C.C.O., au nombre de deux, et les *conférenciers*, collaborateurs habituels, membres du Conseil d'administration ou des Commissions de travail du C.C.O.

Les premiers sont rémunérés pour la fonction qu'ils remplissent.

Les seconds sont des *collaborateurs bénévoles* (il en est de même pour les divers rédacteurs des fiches).

Les uns et les autres sont le plus souvent militants ouvriers ou (pour certains conférenciers) spécialistes des questions qu'ils ont à traiter (économie en particulier).

VI. — LES METHODES DE TRAVAIL DANS LES STAGES

La méthode traditionnelle d'enseignement doit faire place à une recherche que l'expérience habituelle ne nous apporte pas. Il incombe de concilier un savoir solide et une présentation accrochante, mais surtout de déterminer une manière de travail correspondant à la logique des ouvriers qui ont tendance à raisonner sur les données de leur expérience.

Afin de donner un aperçu concret de ce travail, voici le témoignage écrit d'un ami de passage dans un stage :

« Ma surprise a été profonde, au cours d'une visite faite à l'un de ces stages, de constater ce sérieux, cette gravité presque tragique qui s'exprimaient dans l'attention tendue des auditeurs. On sentait ces jeunes gens, ces jeunes filles, très différents de l'auditoire d'un conférencier de salon. Ils n'étaient pas venus

par simple curiosité, ou pour avoir une nouvelle matière de conversation; mais ils mettaient en jeu leurs convictions profondes, leur attitude sociale et politique et jusqu'au style de leur vie privée. On arrivait à greffer la culture sur la réalité de la vie quotidienne, à accrocher l'attention par des données familières et à retenir par des échanges constants une collaboration active et permanente entre le « maître » et les « élèves », réduisant au minimum tout ce qui rappelle l'exposé, le cours, la conférence, formules unilatérales auxquelles ne saurait s'adapter un auditoire souvent fatigué, peu habitué à l'effort intellectuel, ayant sa façon de voir les choses et de les comprendre, et, comme tel, faiblement réceptif à tout système d'enseignement de type classique connu jusqu'à ce jour. »

AVANT LE STAGE :

Un programme est envoyé suivant le stage prévu. Outre le programme général des cours, il est remis un résumé des principales études existant en librairie et demandé un travail préparatoire, soit de lecture, soit d'enquête (doc. annexe n° 1). (Ces documents sont extraits des dossiers adressés aux stagiaires.)

Cette enquête ou travail préparatoire est plus ou moins suivie, elle oblige de toute façon à une réflexion et prépare au sérieux du travail. Un semblable travail existe pour tous les sujets abordés (Syndicalisme, Initiation économique, Sécurité sociale, etc.).

TRAVAIL AU COURS DU STAGE :

Exposé sur un sujet donné. En général, les stagiaires s'expriment à partir de l'enquête préparatoire ou d'un travail d'équipe, qui a précédé l'exposé. Ce travail prend forme de cercle d'étude, car il suscite un échange permanent.

D'autre part, il arrive souvent qu'un travail d'équipe vienne compléter le sujet. Une série de questions sont alors posées (doc. annexes n° 2 et 3).

VII. — PREPARATION DES STAGES ET DES CAHIERS DE FORMATION OUVRIERE

Le programme des stages et les diverses études paraissant dans « Les Cahiers de Formation Ouvrière » sont mis au point par des commissions d'études spécialisées.

Ces trois commissions se réunissent une fois par mois, elles ont chacune une fonction précise :

a) *La Commission Formation Ouvrière* : centre son travail sur l'approfondissement des problèmes politiques et économiques de l'heure.

Elle recherche et étudie ceux de ces problèmes qui doivent faire l'objet d'études en stages ou qui sont à traiter dans les « Cahiers de Formation Ouvrière ».

Elle est chargée de la rédaction des fiches ayant trait à ces questions.

Elle met au point les programmes des stages (sujets, préparation, méthode).

b) *La Commission Education Populaire* : met au point tous les moyens permettant au plus grand nombre possible de jeunes travailleurs d'accéder à la culture :

- cours par correspondance,
- fiches relatives à l'art, au cinéma, à la littérature, à la peinture, etc., à la radio, à la télévision, aux sciences, aux voyages culturels, etc.,

- programme de soirées culturelles,
- voyages d'étude, etc.

c) *La Commission Pédagogique* : met au point tout ce qui touche à la méthode.

En outre, elle adresse aux éducateurs (cadres de mouvement de jeunesse, moniteurs et monitrices de centres d'apprentissage, de foyers de jeunes travailleurs, etc.) :

- *des moyens de formation* (cours, stages, etc.),
- *des outils de travail* (fiches pédagogiques, publications spécialisées).

VIII. — DECENTRALISATION

A l'échelon régional, le C.C.O. fait appel au concours de correspondants régionaux, dont le rôle est le suivant :

- Promouvoir à l'échelon régional les réalisations culturelles pouvant facilement être décentralisées (stages, soirées culturelles);
- Maintenir la liaison entre le C.C.O. et ses usagers;
- Assurer la propagande nécessaire à l'utilisation des moyens de culture mis à la disposition des jeunes travailleurs par le C.C.O. Ces correspondants régionaux participent aux travaux de l'Assemblée générale dont ils sont membres. De plus, ils se réunissent une fois par an en rencontre nationale pour faire le point des activités passées et préparer les réalisations futures.

Document annexe n° 1

PREPARATION D'UNE ETUDE

Présentation :

- I. Le fonctionnement de l'entreprise.
- II. Le fonctionnement financier de l'entreprise :
 - Place de l'entreprise dans l'économie d'un pays.
 - Rôle des capitaux.
 - Etablissement des prix de revient et de vente.
 - Production, productivité, rendement.
 - L'équipement, investissements, amortissements, auto-financement.
- III. Les travailleurs face à l'entreprise :
 - Facteurs humains.
 - Organisation des travailleurs et représentation auprès des entreprises.
- IV. Essai de réformes et problèmes du pouvoir.

Pour préparer cette étude :

ETUDIER :

- Plan de mon usine (géographique et humain).
- Organisation de la production.
- Organisation de son atelier.
- Marche des matières premières.
- Estimation de la modernisation.

Les transformations souhaitables.

La liste des droits ouvriers non satisfaits actuellement.

LIRE :

Cahiers de Formation Ouvrière (fiche sur l'entreprise).

« Où va le travail humain ? » (le livre de Friedman et fiche C.C.O.).

« Problèmes du machinisme industriel ».

« L'Entreprise » (Collection « Que sais-je ? »).

« Syndicalisme de métier et d'industrie ».

Les journaux syndicaux d'industrie et confédéraux.

QUE PENSES-TU :

Des critiques de tes copains (bon sens, utopie, méconnaissance des problèmes) sur les questions économiques, syndicales, la productivité ?

CONNAIS-TU :

Ton patron, les firmes qui sont au Conseil d'administration, les Chambres syndicales patronales dont fait partie ton entreprise ?

L'histoire économique de l'entreprise (les crises, les développements) ?

Peux-tu les expliquer ?

L'organisation d'entreprises concurrentes, qu'en penses-tu ?

D'autres formes d'organisation de production (coopératives, association de production) ?

Les principaux systèmes de production (Taylor, Rewan, Bedot) ?

Document annexe n° 2

EXEMPLES DE QUESTIONNAIRE

SUIVANT UNE ETUDE D'INITIATION ECONOMIQUE

Premier questionnaire :

1. La stabilité des prix est-elle nécessairement assurée quand une augmentation des salaires est compensée par une diminution équivalente des profits ?

— Sur quels biens se portent les profits ?

Distinguer entre profits réinvestis et profits distribués.

— Sur quels biens se portent principalement les salaires ?
Qu'en concluez-vous ?

2. Une augmentation des salaires a-t-elle les mêmes conséquences qu'une augmentation des prestations familiales ?

3. Pensez-vous qu'il suffirait de multiplier par 10 les crédits pour le logement pour qu'il y ait nécessairement dix fois plus de logements construits ?

Sinon, quelles autres conditions devraient être remplies ?

4. En période d'effondrement des prix, faut-il diminuer la production ? Sinon, que faut-il faire pour relancer l'économie (action sur la production et action sur les revenus) ?

5. En quoi pensez-vous que les salariés de l'industrie sont intéressés par la politique agricole ?

6. Les prestations familiales peuvent-elles avoir de l'influence sur la productivité des salariés ? Que constatez-vous autour de vous ?

7. Dans votre usine, dans votre ville, quels sont les faits économiques qui vous frappent :

- investissements,
- production et productivité,
- secteur distributif?

Deuxième questionnaire :

1. Comparer l'idée que vous vous faisiez du revenu national avant cette journée de formation avec celle que vous vous en faites maintenant? Dans le milieu ouvrier, on parle souvent de revenu national, sait-on ce que c'est? N'y a-t-il pas des idées fausses? Lesquelles, par exemple?

2. Que pensez-vous du rôle de l'Etat dans la répartition des revenus? En étudiant cette question, l'on tombe dans le domaine des forces politiques, « ce serait folie pour un groupe de vouloir rester sur un terrain purement économique et de négliger sa représentation politique ». Etudier dans ces conditions comment se pose le problème de la représentation politique de la classe ouvrière? Quelles sont les possibilités d'avenir en ce domaine?

3. Quelles conditions doit remplir, à votre avis, une véritable réforme fiscale? (Etudier ce problème sous l'angle d'une répartition plus juste du revenu national.)

4. Etudier ces affirmations souvent mises en avant :

- « La Sécurité sociale est une charge pour la nation »;
- « Les charges sociales sont trop lourdes pour les entreprises et leur suppression ou leur allégement améliorerait la position des entreprises ».

Troisième questionnaire :

A propos du détraquement des mécanismes de concurrence, on a écrit :

« L'économie française est caractérisée par la coexistence d'entreprises qui appartiennent à des âges différents de l'évolution technique. Dans presque tous les secteurs, agricoles ou industriels, il existe un certain nombre d'exploitations modernes, bien équipées, bien gérées, et qui supporteraient avantageusement la comparaison avec les meilleures de leurs rivales étrangères. Mais, à côté d'elles, subsistent une nuée d'entreprises relevant des techniques et du rendement d'un artisanat crépusculaire.

« Le phénomène surprenant est qu'en période de crise, ainsi qu'il a pu être constaté ces dernières années, les producteurs les mieux placés n'éliminent pas leurs faibles concurrents. Les prix, même en période de mévente, restent à des niveaux qui permettent la survie des entreprises dont les coûts de production sont les plus forts. »

Etudier cette question. Classez-vous votre entreprise parmi celles qui sont bien gérées? bien équipées? ou au contraire parmi celles qui relèvent « des techniques et du rendement d'un artisanat crépusculaire »? Quel est l'âge des machines utilisées? Pouvez-vous comparer les procédés de fabrication en usage dans votre branche avec ceux pratiqués à l'étranger et dont vous pouvez avoir connaissance?

Essayez d'analyser les raisons (économiques? sociales? politiques? ou... charité?) qui poussent le patronat à aligner ses prix sur ceux des entreprises dont les coûts de production sont les plus forts.

Pour en arriver à une situation saine, il faudrait fermer les entreprises peu rentables. Du point de vue ouvrier, cela pose des problèmes (transfert de la main-d'œuvre, logement, mort de certaines régions industrielles, etc.). Comment en militant ouvriers soucieux de l'avenir économique de votre pays résoudriez-vous ce problème?

Document annexe n° 3

EXEMPLES DE QUESTIONNAIRE SUIVANT UNE ETUDE SUR L'ENTREPRISE

Premier questionnaire :

1. Comment fonctionne l'une ou l'autre des entreprises que vous représentez dans votre équipe?
2. Quels en sont les principaux services? Comment sont-ils organisés? Quelle liaison existe entre eux?
3. Combien de personnel employé dans chacun d'eux?
4. A la lecture des chiffres qui composent les divers services de cette entreprise, quelles sont les constatations que vous faites? Quelles conclusions en tirez-vous?

Deuxième questionnaire :

Il existe plusieurs catégories d'entreprises (personnelles, sociétés à responsabilité limitée, sociétés anonymes). Dans quelle catégorie classez-vous la vôtre?

— En prenant une entreprise de chaque catégorie qui existe dans votre équipe, quelles sont les différences qui les caractérisent?

— Par quels faits que vous pourriez connaître montrez-vous la liaison qui existe entre plusieurs entreprises par le système des groupes financiers (liaison existant par les membres du Conseil d'administration)?

Qu'est-ce qu'une action? Quelle différence faites-vous entre une *action* et une *obligation*?

Répondez à la première question du questionnaire en utilisant le tableau ci-dessous :

- Raison sociale :
- Provenance des capitaux :
- Propriétaires :
- Direction :
- Rémunération du personnel :
- Où vont les profits :
- Forme juridique :

Troisième questionnaire :

— Qu'entend-on par comptabilité générale dans une entreprise?

— Qu'est-ce que la comptabilité industrielle?

— Qu'est-ce qu'un bilan?

— Qu'est-ce qu'un compte d'exploitation?

A votre avis, quelle est la comptabilité que doivent connaître les militants ouvriers dans une entreprise pour avoir une action efficace?

Quatrième questionnaire :

Qu'est-ce que la production? et la productivité?

— Prenez des exemples dans l'une de vos entreprises pour montrer la différence entre production et productivité, sur quoi portent les efforts de productivité (rendement humain, des machines, ou sur le matériel).

— Qu'entend-on par investissement? Est-ce qu'on en réalise dans votre entreprise? A quoi le remarquez-vous?

— Qu'est-ce que l'auto-financement? Cette notion moderne d'investissement vous paraît-elle normale? Pourquoi? Sinon, quelles sont les raisons qui vous le font dire?

Cinquième questionnaire :

On parle beaucoup aujourd'hui d'entreprises marginales. A votre avis, qu'est-ce que cela signifie?

Est-il souhaitable pour l'économie du pays que de telles entreprises subsistent?

Leur suppression entraînerait un chômage assez important. En tant que militantes ouvrières, que vaut-il mieux : des entreprises improductives qui gênent au développement de l'économie du pays ou leur fermeture entraînant un chômage? Que faut-il faire alors?

Ainsi donc la participation des stagiaires est effective. Lorsque le travail d'équipe se fait après l'exposé, la mise en commun de ce travail se fait entre stagiaires, eux-mêmes donnant leur avis, ceux n'ayant pas participé au travail de l'équipe donnant leurs impressions et jugeant des solutions préconisées par l'équipe ayant fait le travail. Le conférencier ne fait que tirer les conclusions.

Une grande place est donc laissée au travail personnel ou d'équipe, le travail se faisant dans un dialogue presque constant.

la formation économique et sociale des travailleurs à l'étranger

les universités ouvrières en yougoslavie ⁽¹⁾

Les universités ouvrières sont des institutions relativement récentes dans le domaine de l'éducation ouvrière en Yougoslavie. Bien que les plus anciennes n'aient pas encore tout à fait quatre ans, on peut dire que les soixante universités ouvrières qui fonctionnent aujourd'hui dans tout le pays se sont affirmées et jouent un rôle spécifique dans la formation des ouvriers.

L'instruction publique en général et l'éducation des ouvriers en particulier ont été puissamment aidées par l'Etat et les organisations sociales pendant toute la période d'après-guerre. Il devait en être ainsi étant donné le caractère social et économique de la nouvelle Yougoslavie et la nécessité de n'édifier la communauté socialiste qu'avec la participation consciente et la plus active possible de travailleurs politiquement mûrs et d'une formation culturelle et professionnelle accomplie.

Aussi, immédiatement après la guerre, la plus grande attention a-t-elle été consacrée à l'éducation extra-scolaire pour lui permettre de dispenser des connaissances indispensables à un cercle aussi large que possible d'ouvriers et d'autres citoyens, de leur inculquer les notions essentielles relativement aux évé-

(1) Textes parus dans la revue « Syndicats yougoslaves », n° de novembre 1955.

nements politiques et sociaux, ainsi que les rudiments de l'instruction générale.

Depuis cette période, près de deux millions d'hommes (dont un grand nombre étaient des ouvriers) ont appris à lire et à écrire dans des cours spéciaux. De nombreuses conférences pour les masses, des petits cercles de débats sur des questions d'actualité ont été organisés et les activités d'amateurs ont pris une grande ampleur. Toutes ces manifestations étaient l'expression de la soif de culture et de savoir éveillée dans le peuple et qui cherchait à se satisfaire de diverses façons. Il y eut là, sans doute, pas mal d'activités maladroites, primitives et superficielles, mais c'est pourtant à cette époque que fut tracée la voie qu'allait suivre l'éducation ouvrière plus tard ou, plus exactement, c'est alors que furent créées les bases sur lesquelles il fut ensuite possible de continuer à bâtir et de mieux travailler.

On a ainsi été à même, à l'étape suivante du travail d'éducation ouvrière, de recourir à des méthodes plus réfléchies, plus stables, et de fonder des établissements et des institutions qui se consacrent aux divers aspects de l'éducation de toutes les catégories d'ouvriers et d'employés. En plus, et souvent à la place des cours de formation générale, des écoles d'éducation générale des ouvriers, dont les cours durent deux ou trois ans, ont été ouvertes. À côté des sociétés et groupes artistiques, on a organisé des clubs littéraires et artistiques. Au lieu de donner la préférence au système d'éducation au moyen de cours et de conférences, on préconise davantage aujourd'hui les *séminaires d'études*. On substitue aujourd'hui au système qui traite l'élève pour ainsi dire comme un objet, aux méthodes pédagogiques servant uniquement de mode de transmission de la science et des faits, des méthodes qui ont pour but de stimuler l'initia-

tive de l'élève et de le rendre apte à un travail indépendant, à une étude indépendante et à une activité sociale indépendante.

C'est ici qu'entrent en ligne de compte les universités ouvrières, nouveaux centres de formation ouvrière. Leur apparition est la suite logique non seulement du travail d'éducation qui les a précédées, mais tout autant, et parfois même davantage, des changements sociaux survenus dans le pays et qui exigent que la classe ouvrière soit mise à même de jouer un rôle plus important et plus responsable dans la société et la vie économique du pays. La création des conseils ouvriers et des conseils des producteurs, l'instauration de tout le système de self-government social, qui ne peut être pratiqué efficacement qu'à condition que les larges couches de la population soient aptes à se gouverner elles-mêmes, sont des éléments qui ont également rendu nécessaire la formation d'institutions telles que les universités ouvrières.

Les universités ouvrières sont des établissements désormais définitivement adoptés pour l'instruction parascolaire et l'éducation complémentaire des ouvriers. Le contenu de leur travail leur permet de dispenser à la classe ouvrière une éducation générale, sociale, politique, idéologique, technique, économique, professionnelle, artistique et culturelle. L'exemple des universités ouvrières est la preuve que l'on ne se borne pas, en Yougoslavie, à inculquer à l'ouvrier les connaissances restreintes qui lui sont indispensables dans sa lutte et son travail de tous les jours, mais qu'on y applique une conception selon laquelle la formation ouvrière est une activité complexe qui a pour but de faire assimiler à la classe ouvrière les réalisations culturelles et scientifiques de l'humanité, de l'équiper des connaissances nécessaires pour qu'elle comprenne le passé, sache s'adapter au présent

et puisse participer en pleine connaissance de cause à tous les événements de son temps.

Les universités ouvrières sont dirigées par des conseils ou des directions composées de représentants de diverses organisations sociales et associations culturelles et professionnelles. Vu le rôle que jouent les syndicats dans la formation des ouvriers, il y a toujours des représentants des organismes syndicaux qui siègent dans ces conseils et ces directions. Dans nombre de cas, les organes locaux du pouvoir allouent une aide matérielle aux universités ouvrières. Mais la direction de ces institutions est confiée à des organes collectifs qui préparent en toute indépendance les programmes annuels des cours et dirigent toute l'activité. Un certain nombre d'enseignants professionnels ou d'organiseurs sont attachés aux plus grandes universités ouvrières; ils ont pour tâche première d'exécuter les décisions du conseil et certains d'entre eux prennent part aux séminaires d'études et aux cours en qualité de conférenciers.

Les formes de travail les plus usitées dans les universités ouvrières sont : les séminaires d'études, les cours, les débats publics, les cycles de conférences, les conférences individuelles, les clubs et, dans certaines universités, les centres de consultation.

Le fait que les élèves des universités ouvrières prennent une inscription chaque semestre, qu'ils sont les élèves permanents d'un établissement d'éducation, qu'ils ont leurs droits et leurs devoirs, qu'ils donnent de la continuité à leurs études en passant des séminaires inférieurs aux supérieurs, ainsi que le fait que les élèves participent à l'élaboration des programmes, qu'ils dirigent eux-mêmes les débats de certaines consultations, qu'ils

soumettent des co-rapports, que nombre de séminaires leur donnent l'occasion de perfectionner d'une façon concrète et pratique leurs connaissances en travaillant dans des laboratoires ou des ateliers, tous ces faits, sont des éléments qui influent sur l'élève, lui font prendre ses études au sérieux, le rendent conscient de ce qu'il doit aux universités ouvrières, l'incitent à systématiser son travail et à apprécier les avantages croissants qu'il en retire. Cela est vrai surtout dans le domaine de l'éducation économique, car celle-ci a pour but de former les producteurs directs pour les rendre aptes à gérer eux-mêmes leurs entreprises, c'est-à-dire de leur dispenser les connaissances dont ils ont besoin pour faire partie des conseils ouvriers et pour assumer le contrôle de ceux-ci et des autres organes de direction. Le grand intérêt dont la formation économique est l'objet résulte des droits fondamentaux qu'exerce l'ouvrier dans le système de self-government et du sentiment qu'a l'ouvrier du devoir de s'instruire pour être digne d'assumer les responsabilités dont l'investit la société.

Il va de soi que, parmi toutes les universités ouvrières du pays, il en est des bonnes et des moins bonnes, de celles qui s'acquittent de leur tâche avec succès et de celles qui luttent encore avec des difficultés initiales, de celles qui bénéficient de l'aide et de l'appui total de la collectivité communale et de celles qui n'ont ni les possibilités matérielles ni les cadres nécessaires. Non seulement les universités ouvrières n'atteignent donc pas toutes leurs buts de la même façon, mais les buts et les méthodes ne sont pas non plus partout les mêmes. Il faudra de longues années, beaucoup de pratique, une étude sérieuse des expériences faites ici et ailleurs pour que les universités ouvrières réalisent les objectifs auxquels elles tendent toutes dès à présent.

L'Université ouvrière de Belgrade est une des meilleures du pays et son activité, même si elle n'est pas typique, peut cependant être citée en exemple pour donner une idée de l'ampleur atteinte aujourd'hui dans ce genre de travail. La première période d'activité de l'Université ouvrière de Belgrade (trois ans) a permis de développer le travail sous forme de conférences, débats publics, séminaires d'études sur des thèmes d'éducation générale et économique, de clubs et cours spéciaux, de concerts et de projection de films. L'année passée, les séminaires de cette Université ont été consacrés à l'étude des éléments du socialisme scientifique, du mouvement ouvrier international et à diverses branches de l'art.

La création de clubs d'ouvriers qui s'occupent de littérature, de peinture, de sculpture et de musique a pour but de stimuler l'initiative artistique des travailleurs par des entretiens avec les artistes, des conférences et des exercices pratiques. En 1954, des clubs d'ouvriers-écrivains et d'amateurs de peinture et de sculpture ont été ouverts dans le cadre de l'Université ouvrière de Belgrade.

Les séminaires d'éducation générale offrent aux ouvriers des notions élémentaires sur les problèmes de l'industrie et de l'économie, sur les caractéristiques du système économique, etc.

Une série de cours a également été donnée pour préparer les ouvriers à passer leurs examens d'ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés.

L'Université de Belgrade a aussi organisé des cours de français, d'anglais et d'allemand tant à l'Université même que dans les entreprises.

L'activité des nombreuses autres universités ouvrières en Yougoslavie montre que l'éducation ouvrière a fait des progrès rapides pendant ces quelques dernières années. Les résultats de ce travail deviennent plus apparents de jour en jour dans le mode de vie de la classe ouvrière et dans la réalisation de son rôle en tant que facteur social actif.

programme des cours de l'université ouvrière de belgrade pour l'année 1955-1956

I. — EDUCATION GENERALE

L'activité de l'Université ouvrière en vue de l'éducation générale des ouvriers consistera cette année en conférences publiques, débats publics, séminaires d'études pour l'éducation générale, cours de langues étrangères, concerts, spectacles culturo-éducatifs, académies, séances de cinéma et en travaux organisés par le Club littéraire, le Club des amateurs de peinture et de sculpture, le Club du théâtre et du film et le Club des amateurs de musique.

A. - CONFÉRENCES PUBLIQUES.

1. *Les problèmes économiques de la République Populaire Fédérale de Yougoslavie :*

1. Les bases sociales et politiques du système communal en R.P.F.Y.

2. La commune en tant que cellule de base de notre ordre social.

3. La position sociale, politique et économique et le rôle de l'arrondissement dans le système communal.

5. La commune et l'unité du système social et économique.

5. La protection sociale dans la commune.

6. L'Alliance Socialiste et les organisations sociales dans la construction de la commune.

7. Les problèmes économiques et l'exécution du Plan social de l'année 1955.

8. Les caractéristiques du projet du Plan social pour l'année 1956.

9. Nos relations commerciales avec l'étranger.

10. Les problèmes du marché des produits agricoles et les mesures de développement de l'agriculture.

11. Le rôle des chambres et des associations professionnelles dans le système économique.

II. *Les entreprises et leur économie :*

1. Le rôle et la place de l'entreprise industrielle dans le système économique.

2. Comment est établi le plan de production annuel d'une entreprise.

3. La morale socialiste en affaires dans la gestion commerciale d'une entreprise.

4. Les normes du travail et leur importance dans l'organisation de la production.

5. L'organisation du contrôle technique dans les entreprises industrielles.

6. L'organisation et les méthodes de l'analyse économique dans les entreprises industrielles.

7. L'organisation de l'entretien et de la réparation des machines et des installations dans les entreprises industrielles.

8. La psychologie du travail et les relations entre les ouvriers d'un collectif de travail.

9. L'aptitude au travail de l'homme et les facteurs qui la conditionnent.

III. *Les problèmes internationaux.*

IV. *Les pays et peuples amis.*

V. *Impressions de voyage et de rencontres internationales.*

VI. *Voyages en Europe du Nord.*

VII. *Les peuples et les pays d'Afrique.*

VIII. *Dans les grandes villes du monde.*

IX. *Apprenons à connaître notre pays.*

X. *La technique au service de l'homme.*

XI. *Les grands inventeurs et leurs inventions.*

XII. *Biologie :*

— La vie de la mer.

XIII. *Médecine :*

— Epidémiologie.

— La femme.

— L'hygiène de l'enfant.

— L'enfant et la maladie.

— les maladies mentales.

— Le sport et la santé.

- L'éducation sexuelle.
- L'hygiène mentale.
- L'alcoolisme.
- Les maladies vénériennes.

XIV. *Pédagogie :*

1. La liberté et la discipline dans la famille.
2. Comment organiser les loisirs de l'enfant.
3. Faut-il aider les enfants dans leurs études et comment?
4. Quelles lectures faut-il donner à l'enfant?

BEAUX-ARTS.

XV. *Les grands maîtres de la palette.*

XVI. *L'art français.*

XVII. *De l'histoire de la musique.*

XVIII. *A la mémoire des héros et des grandes batailles de la guerre et de la libération nationale.*

XIX. *Conférences et séances académiques commémoratives.*

XX. *Cycle de conférences pour les militants syndicalistes :*

1. Le rôle et les tâches des syndicats dans le développement et la consolidation du système d'autodirection.
 - a) Le rôle des syndicats dans le développement et la consolidation du système d'autodirection;
 - b) La lutte des syndicats pour le développement des forces productives du pays.
2. Les syndicats, école d'éducation socialiste des ouvriers.
3. Le rôle des syndicats dans le domaine de l'éducation professionnelle et culturelle des ouvriers.

B. - TRIBUNE PUBLIQUE.

Des conférences seront organisées dans le cadre de la Tribune publique sur des sujets actuels de politique, d'économie et de culture. Il est prévu d'organiser cette année des débats publics sur les thèmes suivants (exemples) :

1. Les problèmes de la formation professionnelle des ouvriers.
2. La réforme du système scolaire et les problèmes de l'enseignement à Belgrade.
3. Le rôle et les tâches de la presse dans le système de l'autodirection ouvrière.
4. Les possibilités et les perspectives de la construction de logements à Belgrade.
5. Les problèmes du développement de l'industrie à Belgrade.
6. La femme dans ses relations professionnelles.
7. Comment organiser l'épargne dans les entreprises économiques.
8. Les salaires d'après les nouveaux règlements tarifaires.
9. Les rapports entre ouvriers et directeurs dans les collectifs de travail.
10. L'autodirection ouvrière et la morale socialiste.
11. La position et le rôle du directeur de l'entreprise économique.
12. Le rôle social de la littérature.
13. L'activité des entreprises d'édition et leurs problèmes.
14. Le répertoire des théâtres et les ouvriers.
15. Quels sont les problèmes essentiels du mariage et qu'est-ce qui provoque la crise dans les rapports entre conjoints.

C. - SÉMINAIRES D'ÉTUDES POUR L'ÉDUCATION GÉNÉRALE DES OUVRIERS.

Les séminaires d'études suivants seront organisés cette année à des fins d'éducation générale des ouvriers :

1. Séminaire d'introduction à l'histoire du mouvement ouvrier et socialiste international.
2. Séminaire d'étude de l'histoire du mouvement ouvrier et socialiste international.
3. Séminaire d'étude des bases du socialisme scientifique.
4. Séminaire d'étude des rudiments de la biologie, et :
5. Séminaire « Apprenons à connaître notre langue ».

1. Séminaire d'introduction à l'histoire du mouvement ouvrier et socialiste international :

Programme :

1. La classe ouvrière - protagoniste de la lutte pour le socialisme.
2. Marx et Engels, fondateurs du socialisme scientifique.
3. La création des partis de la classe ouvrière et leur rôle dans la lutte révolutionnaire.
4. L'internationalisme et la création des organisations internationales de la classe ouvrière.
5. La Commune de Paris, première révolution prolétaire du monde.
6. Lénine et l'évolution du mouvement révolutionnaire en Russie. La Révolution d'Octobre.
7. Le développement du mouvement révolutionnaire en Yougoslavie avant la Seconde Guerre Mondiale.

8. La Seconde Guerre Mondiale et la lutte de la classe ouvrière pour l'indépendance et le socialisme.

9. La révolution populaire en Yougoslavie.

10. Les problèmes du mouvement ouvrier international après la Seconde Guerre Mondiale.

11. La Yougoslavie socialiste et le mouvement ouvrier international.

12. Le socialisme et la lutte pour la paix et la coopération internationale dans le monde.

II. Histoire du mouvement ouvrier et socialiste international :
Programme :

1. Le rôle social et la naissance de la classe ouvrière.
2. La première Internationale.
3. La Commune de Paris.
4. La Deuxième Internationale.
5. La Révolution d'Octobre.
6. La Troisième Internationale.
7. La victoire du Front Populaire et la guerre civile en Espagne.
8. La Seconde Guerre Mondiale et l'attitude des mouvements ouvriers et des partis.
9. Les traits essentiels du développement de l'U.R.S.S.
10. L'évolution de la révolution populaire en Chine.
11. La révolution populaire en Yougoslavie.
12. La situation de la classe ouvrière après la Seconde Guerre Mondiale et la crise de l'idéologie politique.
13. Le mouvement syndical international.

14. L'Internationale socialiste.
15. La Conférence socialiste asiatique.
16. L'autodirection ouvrière après la Seconde Guerre Mondiale et l'attitude du parti ouvrier à son égard.
17. L'attitude des partis socialistes et ouvriers à l'égard de l'émancipation nationale et coloniale.
18. L'évolution du mouvement ouvrier en R.P.F.Y. et ses relations avec le mouvement ouvrier international.

III. Séminaire d'étude des bases du socialisme scientifique :

Programme :

1. Le socialisme de Marx - la conception scientifique du monde.

IV. Séminaire d'études des éléments de la biologie :

D. - COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES.

L'Université ouvrière organisera cette année des cours élémentaires, moyens et supérieurs des langues étrangères suivantes : anglais, français, allemand, italien, russe et espéranto.

Des cours de langues seront organisés dans les entreprises et institutions où dix à quinze personnes se feront inscrire pour chacun de ces cours.

E. - CLUBS.

Le club littéraire de l'Université ouvrière s'efforcera de grouper le plus grand nombre possible d'ouvriers ayant du goût et des dispositions pour la littérature, afin de leur offrir la possibilité d'étudier l'orthographe, la langue, l'histoire et la théorie de la littérature par des entretiens avec des écrivains, des

discussions, des réunions littéraires et des conférences. Les membres du club pourront, en collaborant à des publications et revues syndicales et diverses et en organisant des soirées littéraires dans les collectifs de travail, continuer à développer l'activité amorcée l'année passée.

Le club des ouvriers peintres et sculpteurs s'efforcera également de grouper le plus grand nombre possible de personnes qui s'adonnent à la peinture et à la sculpture et s'intéressent aux beaux-arts, et de leur donner la possibilité de poursuivre leurs études artistiques en prenant des leçons de dessin et de peinture, en assistant à des entretiens avec des peintres et des artistes et à des conférences.

Le club organisera cette année une exposition des œuvres de ses membres.

D'autres clubs, tels que le club des arts du théâtre et du cinéma et le club des amateurs de musique, seront constitués. Le premier groupera les membres des sociétés ouvrières d'art et de culture et leurs sections dramatiques, ainsi que les autres ouvriers et employés qui manifestent de l'intérêt et du talent pour le théâtre et le cinéma. Le second groupera les ouvriers qui font de la musique vocale ou instrumentale, en premier lieu les membres des chorales et des sections musicales des sociétés ouvrières d'art et de culture.

Les membres de ces clubs pourront assister à des conférences, s'entretenir avec des travailleurs du théâtre et du film, des musiciens et des artistes, assister à des spectacles au théâtre et à des séances de cinéma, entendre des concerts, apprendre la théorie et la technique du théâtre, du film et de la musique. Ces clubs organiseront des représentations et des concerts dans les collectifs de travail et dans la grande salle de l'Université ouvrière.

II. — EDUCATION ECONOMIQUE

L'activité de l'Université ouvrière en matière d'éducation économique des ouvriers sera organisée cette année-ci sous forme de séminaires d'études qui auront pour but de donner aux ouvriers la formation nécessaire pour les rendre aptes à mieux diriger leurs entreprises, à s'assimiler les problèmes actuels de l'industrie et de l'économie, les caractéristiques du système économique et de ses instruments, l'économie des entreprises, le système d'autodirection ouvrière en Yougoslavie, les méthodes de travail des conseils d'ouvriers et des comités de direction, etc.

Les séminaires suivants seront constitués :

1. Séminaire d'étude de l'économie des entreprises.
2. Séminaire d'étude de l'économie des exploitations et domaines agricoles.
3. Séminaire d'étude de l'organisation du travail, de la gestion et de la direction des entreprises industrielles.
4. Séminaire d'étude de l'organisation du travail et de la direction des entreprises de commerce, magasins et grands magasins.
5. Séminaire d'études de l'organisation du travail dans les secteurs des affaires générales des entreprises économiques.
6. Séminaire d'étude des éléments de la physiologie, de la psychologie et de la protection sanitaire et technique du travail.
7. Séminaire d'étude des éléments de l'économie politique.

Les programmes de ces séminaires seront établis par des groupes d'économistes, professeurs d'universités, ingénieurs et médecins engagés par l'Université ouvrière.

Programmes des séminaires :

I. Séminaire d'étude de l'économie des entreprises :

Programme :

1. Notions élémentaires de l'économie des entreprises et de leur structure organisationnelle.
2. La direction d'une entreprise.
3. L'organisation et les méthodes de travail du conseil d'ouvriers et du comité de direction.
4. Les relations professionnelles.
5. La planification, l'organisation de la production de l'entreprise, les frais et les calculs.
6. Les affaires commerciales, la manipulation, l'entretien et le contrôle du matériel.
7. La gestion financière et les rapports périodiques sur les résultats de la gestion et leur utilisation par la direction de l'entreprise.
8. L'attitude de l'entreprise vis-à-vis des organes de l'Etat, des chambres et des associations professionnelles.
9. La psycho-physiologie du travail.
10. Les éléments de la protection sanitaire et technique du travail.

II. Séminaire d'étude de l'économie des exploitations et domaines agricoles.

Ce séminaire a pour but de permettre aux ouvriers des exploitations et domaines agricoles d'étudier l'économie, l'organisation du travail et la direction de ces entreprises.

Programme :

1. L'organisation de l'entreprise agricole.
2. Les plans annuels de production et de financement.
3. L'étude du processus de production au cours de l'année.
4. La gestion financière.
5. L'analyse annuelle de la production.
6. Les divers procédés et mesures du plan social et les comptes de l'entreprise avec la communauté.
7. La notion de la rationalisation du travail.
8. La rationalisation du travail dans l'agriculture.

III. Séminaire d'étude de l'organisation du travail, de la gestion et de la direction des entreprises industrielles :

Ce séminaire doit donner aux élèves des connaissances élémentaires concernant l'organisation du travail moderne et scientifique dans l'industrie et leur offrir, par des conférences, des discussions, des films appropriés, des illustrations, des excursions dans des domaines professionnels, l'occasion d'étendre et d'échanger des expériences au sujet de l'organisation du travail, de l'augmentation de la productivité du travail, de l'amélioration de sa qualité, de la réduction des frais de la production, ainsi qu'en ce qui concerne la direction du processus de production et la gestion des entreprises industrielles :

Programme :

1. Introduction à l'organisation du travail dans les entreprises à autodirection ouvrière.
2. Les types principaux d'organisation de la production dans les entreprises industrielles.

3. Le système d'organisation de la direction et de la gestion des entreprises industrielles.

4. Les normes du travail et leur importance pour une bonne organisation.

5. La répartition technique du travail.

6. La planification du travail dans les entreprises.

7. L'organisation des achats et des ventes dans les entreprises industrielles.

8. Le plan indépendant de l'entreprise industrielle.

9. La planification technique - préparation de la production.

10. L'organisation de l'entretien et de la réfection des machines et outillages.

11. L'organisation et la direction des transports intérieurs et extérieurs des entreprises industrielles.

12. L'organisation du contrôle technique dans les entreprises industrielles.

13. La comptabilité de l'entreprise et son importance.

14. La formation des fonds nécessaires à l'extension de la reproduction et le contrôle du processus de production.

15. L'organisation et les méthodes d'analyse économique dans les entreprises industrielles.

16. La psychologie et la physiologie au service de l'organisation du travail dans une entreprise.

17. Les éléments de l'hygiène et de la sécurité du travail.

IV. Séminaire d'étude de l'organisation du travail, de la gestion et de la direction des entreprises industrielles :

Ce séminaire sera organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce de Belgrade et le Comité local de la Fédération

des ouvriers du commerce, à l'intention des employés, des gérants et des directeurs de petites entreprises de commerce, de magasins et de grands magasins.

Programme :

1° *Organisation du travail et de la direction des entreprises de commerce, magasins et grands magasins :*

1. Catégories d'entreprises de commerce, magasins et grands magasins.
2. L'organisation et la répartition du travail dans les entreprises de commerce, magasins et grands magasins.
3. Locaux des maisons de commerce et grands magasins et entretien de ces locaux.
4. La direction ouvrière des entreprises de commerce, magasins et grands magasins.
5. Rapports entre les organes de la direction ouvrière, les directeurs (gérants) et le reste du personnel des entreprises de commerce.

2° *Gestion des entreprises de commerce, des magasins et grands magasins :*

A. - GESTION FINANCIÈRE :

1. Fonds de base et de roulement des entreprises et magasins de commerce.
2. Financement et crédit des entreprises et magasins de commerce.
3. Comptabilité des entreprises et magasins de commerce.
4. Définition des résultats financiers des entreprises et magasins de commerce et de leur imputation.

5. Engagements des entreprises et magasins de commerce vis-à-vis de la société.

6. Fonds des entreprises et magasins de commerce.

B. - GESTION COMMERCIALE :

1. Analyse du marché.
2. Achats de marchandises de provenance indigène et étrangère.
3. Réception quantitative et qualitative de la marchandise.
4. La formation des prix de vente et la lutte pour la stabilisation du marché.
5. La conservation des marchandises.
6. La technique de la vente - la façon de servir le client.
7. L'emballage, l'expédition et la livraison des marchandises.
8. L'étalage des marchandises et la réclame dans le commerce.
9. Les réclamations des clients.
10. La morale socialiste dans le commerce.

V. *Séminaire d'étude de l'organisation du travail dans les secteurs des affaires générales des entreprises économiques :*

Les auditeurs de ce séminaire auront la possibilité d'apprendre à connaître l'organisation du travail dans les secteurs des affaires générales, l'organisation du service du personnel, de la tenue des dossiers, les règlements juridiques en matière de relations professionnelles, d'assurances sociales, l'organisation du contentieux, du travail de bureau, la façon de préparer la matière des séances des organes de la direction ouvrière de l'entreprise et les autres questions de ce domaine.

Les conférences seront données à ce séminaire par des experts du Bureau d'organisation de l'administration et de l'économie,

du Centre de Documentation scientifique et technique, de l'Office fédéral des assurances sociales, par des arbitres du Tribunal Economique et d'autres spécialistes.

Programme :

1. Le rôle, la place et les tâches du secteur des affaires générales dans l'entreprise.
2. Les opérations juridiques intervenant dans les problèmes de l'organisation d'une entreprise.
3. Les opérations juridiques intervenant dans le fonctionnement d'une entreprise.
4. Les relations professionnelles.
5. Le service du personnel et le souci du bien-être des travailleurs.
6. La sécurité sociale et les assurances.
7. L'organisation du service de bureau.
8. L'utilisation rationnelle de la mécanisation de l'administration.
9. La bibliothèque, la documentation et les publications d'une entreprise.
10. Les services auxiliaires du secteur des affaires générales.

VI. *Séminaire d'étude des éléments de la physiologie, de la psychologie et de la protection sanitaire et technique du travail :*

Ce séminaire a pour but d'offrir aux cadres dirigeants des entreprises de Belgrade ainsi qu'aux autres ouvriers et employés de l'industrie, du bâtiment, des transports et d'autres branches économiques, la possibilité d'étudier les éléments de la physiologie, de la psychologie, de l'hygiène du travail et de l'organisation de la protection sanitaire et technique du travail.

Selon un programme abrégé de ce séminaire, des conférences seront organisées pour les ouvriers et employés de l'industrie des métaux, des produits chimiques, de l'imprimerie et du bâtiment.

Les conférences et consultations de ce séminaire seront données par des professeurs d'université, des médecins et des experts qui sont employés dans les offices et instituts de médecine et d'hygiène.

Programme :

1° *La physiologie du travail :*

1. Notions générales sur le travail.
2. Les processus normaux de l'organisme pendant le travail.
3. L'aptitude au travail et les facteurs qui l'influencent.
4. Les mesures d'hygiène propres à augmenter l'aptitude au travail.
5. Le contrôle de l'aptitude au travail dans la production.

2° *La psychologie du travail :*

1. L'ouvrier et sa famille.
2. Les rapports entre ouvriers.
3. L'homme et la machine.
4. Les problèmes de la fatigue.
5. Les loisirs.
6. Le rôle et l'importance du caractère et du tempérament.
7. Le problème des accidents du travail.

3° *L'hygiène du travail :*

1. L'objet, les tâches et les notions essentielles de l'hygiène du travail.
2. Le climat (l'ambiance) du travail.

4° *La technique de la protection du travail :*

1. Les principes des mesures de protection technique en tant que conditions du travail et les causes objectives des accidents du travail.

2. Le courant électrique, cause d'accidents du travail.

3. Les mesures de prévention des incendies.

4. Les matières inflammables et explosives.

5. Les mesures de protection spéciale des soudeurs.

6. Les mesures de protection du travail avec des poisons et des corrosifs et autres produits chimiques dangereux.

7. Les moyens de protection individuelle.

8. Les règlements en vigueur dans notre pays et à l'étranger pour donner effet aux mesures de protection et d'hygiène du travail.

VII. *Séminaire d'étude des éléments de l'économie politique :*

Ce séminaire sera organisé à l'intention des ouvriers et employés qui possèdent déjà une certaine formation préalable et désirent poursuivre leurs études d'économie politique.

Les conférences seront données par des chargés de cours et des professeurs de la Faculté des Sciences Economiques et par des collaborateurs des instituts économiques de Belgrade.

La documentation nécessaire sera mise à la disposition des élèves de ce séminaire.

Programme :

1. La production et la reproduction sociale (en général).
2. Le développement des formes de la production sociale.
3. Les caractéristiques de la production de marchandises.

4. Le processus de création des valeurs.
5. La circulation des biens et sa place dans la reproduction sociale.
6. Le revenu national et sa répartition.
7. La consommation.
8. La reproduction sociale globale.
9. Les contradictions du système de production capitaliste et l'inéluctabilité du socialisme.
10. Les caractéristiques essentielles du système de production socialiste.

III. — L'EDUCATION PROFESSIONNELLE

1. *Les cours d'éducation professionnelle des ouvriers.*

L'Université ouvrière organisera cette année des cours d'éducation professionnelle et de préparation des ouvriers aux examens d'ouvriers qualifiés et hautement qualifiés des professions suivantes : métallurgie, bâtiment, traitement du bois, électrotechnique, imprimerie, textile, produits chimiques, cuirs et peaux, caoutchouc, constructions navales, alimentation et conduite de véhicules automobiles.

2. *Clubs professionnels.*

Afin d'assurer un travail organisé et systématique dans le domaine de l'éducation professionnelle complémentaire des ouvriers, l'Université ouvrière s'efforcera d'organiser des clubs professionnels pour les ouvriers des différents métiers avec l'aide et la collaboration des syndicats professionnels, des associations

de techniciens, des chambres et des sociétés d'ingénieurs et de techniciens.

Ces clubs seront des organisations autonomes intégrées dans l'Université ouvrière, ils auront leurs propres statuts et éliront eux-mêmes leurs organes.

Les clubs professionnels s'emploieront à améliorer la formation technique de leurs membres au moyen de séminaires d'études, de conférences accompagnées de discussions, d'excursions et d'utilisation de films et de documentation professionnelle.

L'expérience et les succès des clubs professionnels qui ont déjà été créés pour certaines branches de l'industrie graphique et métallurgique montrent qu'il est nécessaire de fonder ce même genre de clubs dans d'autres secteurs.

3. Conférences professionnelles.

L'Université ouvrière organisera dans le courant de l'année un cycle de conférences professionnelles pour les ouvriers des collectifs de travail de diverses professions :

- a) pour les ouvriers des chemins de fer;
- b) pour les ouvriers de l'industrie du traitement du bois;
- c) pour les ouvriers de l'industrie graphique;
- d) pour les ouvriers du chantier de construction de navires « Tito », à Cukarica.

la formation économique et sociale des travailleurs syndiqués en Allemagne occidentale

observations liminaires

Il existe en Allemagne occidentale une seule grande Confédération syndicale ouvrière, le D.G.B. (Deutscher Gewerkschaftsbund), qui groupe plus de sept millions de salariés, sur un ensemble de treize millions. A côté du D.G.B., on trouve une centrale réservée aux employés, D.A.G. (Deutsche Angestellten-gewerkschaft), qui groupe environ quatre cent cinquante mille cotisants, mais le D.G.B. compte plus d'employés parmi ses adhérents que le D.A.G. Enfin, une scission récente vient de créer une centrale ouvrière chrétienne dont l'importance reste tout à fait secondaire, puisqu'elle ne compte guère plus de dix mille membres. Nous rendons compte ici, d'après les informations fournies par le D.G.B. et la D.A.G., du travail de formation organisée par ces deux centrales.

A. - L'Activité du D. G. B.

I. — GENERALITES

CONGES CULTURELS

Il n'y a pas actuellement en Allemagne occidentale de loi sur les congés payés ou non payés destinés à permettre aux

ouvriers de participer à des cours de formation syndicale. De telles dispositions ne se trouvent guère non plus dans les conventions collectives. L'usage existe cependant pour certains groupes d'employés du secteur public de concéder des congés non payés pour permettre aux intéressés de fréquenter des cours syndicaux. Si l'intéressé a rang de fonctionnaire, les congés sont même payés. Cet usage, qui n'est fixé par aucune disposition légale, est en général suivi par les chefs d'administration. Dans le domaine de l'industrie privée, une seule disposition inclue dans une convention collective est actuellement connue : elle s'applique à certaines professions relevant de la Fédération des Industries chimiques, du Papier et de la Céramique. Elle précise que les syndiqués qui voudraient participer à des cours dans les écoles syndicales ont droit dans une mesure numériquement limitée à des congés non payés.

FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES TRAVAILLEURS DANS L'INDUSTRIE PRIVEE

En principe, le mouvement syndical revendique pour lui-même la formation des salariés en matière économique et sociale. La centrale syndicale ne connaît aucun exemple, même dans les entreprises sujettes à la loi sur la co-gestion ouvrière (charbon et acier) où la direction aurait organisé elle-même une formation de ce genre. Par contre, de nombreuses entreprises d'une certaine importance organisent des programmes culturels parfois fort étendus qui peuvent englober des séances musicales actives et passives, des cercles d'études sur l'histoire, sur l'hygiène et les activités de « hobbies » de tous genres.

LES NIVEAUX DE L'EFFORT DE FORMATION

Le travail de formation s'effectue dans le cadre du D.G.B. à plusieurs niveaux différents. D'une part, la Confédération (Bund) organise elle-même des activités éducatives et culturelles qui s'adressent à ses membres, quelle que soit leur profession. De telles activités existent au niveau local, au niveau régional (Bezirk) et au niveau national. D'autre part, les grandes fédérations d'industrie (Verband) ont leurs propres activités éducatives qui peuvent s'échelonner également du niveau local au niveau national. La coordination de ces deux grands secteurs est en progrès constant, mais il n'a pas encore été possible et il n'est peut-être pas souhaitable de les soumettre à une direction unique.

Il sera question plus loin du travail qui se fait au niveau local et régional. Examinons pour l'instant le secteur à la fois le plus novateur et celui dont l'effet est peut-être le plus profond, c'est-à-dire les écoles à internat où se déroulent des stages qui ont d'ordinaire de deux à trois semaines de durée et qui sont organisés à l'aide d'un corps professoral permanent ou semi-permanent. Quand ces écoles sont organisées par la Confédération, elles s'appellent écoles confédérales (Bundesschulen), quand elles relèvent d'une fédération d'industrie, elles s'appellent Verbandsschulen.

Tous les ans, un certain nombre de conférences réunissent les professeurs et enseignants de ces écoles, les responsables des services culturels nationaux et régionaux, ainsi que les instructeurs chargés du travail culturel sur le plan local et régional. Chacune de ces conférences est consacrée à une des quatre grandes matières de base qui sont enseignées dans les écoles

ou dans les cours du soir : économie politique, politique sociale, droit du travail, syndicalisme. Ces quatre domaines forment en effet ce qu'on appelle *les cours de formation de base* et que l'on distingue des *cours d'entraînement spécialisé* qui doivent perfectionner les syndicalistes dans telle ou telle matière ayant trait à leur fonction (comptabilité, etc.).

Depuis 1954, l'Ecole confédérale de Hattingen, dans la Ruhr, s'est vue adjoindre une section pour la formation des orateurs (« section pour l'efficacité oratoire ») qui dispose d'un équipement technique (magnétophones, appareil de projection) très complet, ainsi que d'archives de disques et de bandes très riches.

Les cours des écoles confédérales et de la plupart des écoles des fédérations d'industrie doivent suivre un plan général élaboré par des conférences générales annuelles, mais une certaine liberté est laissée aux enseignants à l'intérieur de ce plan-cadre.

Le choix des participants est fait sur proposition des organisations régionales en collaboration avec les fédérations d'industrie.

Le travail des participants fait objet d'annotations et de jugements dont les divers points sont fixés par un formulaire admis à la fois dans les écoles confédérales et dans celles des fédérations d'industrie.

Les participants se voient en principe attribuer une bourse correspondant à la perte nette de salaire qu'ils subissent du fait de leur absence de l'entreprise.

Les cours des écoles confédérales aussi bien que ceux des fédérations doivent observer la neutralité politique et philoso-

phique la plus stricte. De plus en plus, des participants qui ne proviennent pas du syndicalisme proprement dit (séminaristes, travailleurs sociaux, etc.) viennent suivre les activités des écoles syndicales pour compléter leur formation.

II. — LES ECOLES CONFEDERALES

Les écoles confédérales sont actuellement au nombre de six, chacune dispose de trente-six places et la Section de formation oratoire de l'Ecole de Hattingen dispose de vingt places supplémentaires.

Les directeurs des écoles fédérales et le reste du personnel pédagogique sont directement nommés par le Comité directeur fédéral du D.G.B. Deux critères sont alors appliqués : le candidat doit avoir une large expérience syndicale. Il doit, en outre, dominer plusieurs matières qui rentrent dans le programme des écoles fédérales, aussi bien du point de vue scientifique qu'en ce qui concerne les phénomènes concrets. Le terme de qualification scientifique n'implique pas nécessairement que le candidat doive avoir subi une formation universitaire ou posséder un diplôme.

Le D.G.B. n'organise pas la formation de ses cadres culturels. Toutefois, selon les besoins, des conférences de « Dozenten » (instructeurs) sont organisées une fois ou plusieurs fois par an. Sont invités à ces conférences les enseignants des écoles fédérales, ceux des écoles organisées par les grandes fédérations industrielles (mines, sous-sol, métallurgie, textile, etc.), ainsi que les cadres qui agissent au niveau local ou régional dans le travail de formation organisé, soit par la Confédération, soit par

les fédérations d'industrie. Le but de ces conférences est de confronter les enseignants avec les progrès réalisés dans leurs disciplines respectives et d'échanger des expériences pédagogiques.

FINANCEMENT

Le financement du travail de formation du D.G.B. est effectué directement par le Comité directeur confédéral. Seuls font exception quelques cours isolés sur des problèmes de productivité dont certains postes sont couverts à 50 % par des fonds d'origine américaine.

Les programmes des écoles confédérales sont établis par un comité adjoint à la Section principale « Formation » qui fonctionne auprès du Comité directeur de la Confédération Générale à Düsseldorf. Les cours de formation de base déjà mentionnés ont en moyenne une durée de une à deux semaines, trois pour des cours importants, des stages sur des études et postes de travail, et d'autres problèmes très spécialisés sont de plus en plus concentrés dans les écoles des fédérations d'industrie où ces questions peuvent être traitées d'une manière plus approfondie. En 1955, les écoles confédérales ont pu organiser soixante et un cours de formation de base.

En tout, en 1955, les six écoles ont été fréquentées par six mille deux cent quatre-vingt-six élèves, dont mille sept cent vingt-huit pour les cours de formation de base et trois mille cinq cent soixante pour des cours et stages hors programme, organisés par les fédérations d'industrie ou d'autres organes de la Confédération. Cette même année, 89,6 % des participants étaient de

sexe masculin et 16,4 % de sexe féminin. D'une manière générale, les femmes, surtout mariées et chargées de famille, peuvent moins facilement que les hommes se libérer pour des stages de plus longue durée. On observe avec intérêt qu'en 1955 la presque-totalité des participants représentait des syndicalistes dont l'activité n'a commencé qu'après la deuxième guerre mondiale. A peine 6 % des participants avaient connu le syndicalisme d'avant 1933. En cette même année, moins de 10 % des participants n'exerçaient aucune fonction syndicale. En d'autres termes, la formation est presque exclusivement consacrée à des militants qui ont déjà commencé à faire leurs preuves et qui exercent déjà des responsabilités à un niveau quelconque de l'organisation. Du point de vue des catégories d'âge, les classes les plus nombreuses représentées en 1955 étaient celles de vingt-cinq à quarante-neuf ans, qui représentaient à elles seules 79 % de l'ensemble des participants, avec près de 40 % pour la classe de trente à trente-neuf ans. Pour les cours de formation de base, 68,8 % des participants étaient des ouvriers, 24,3 % des employés et 4,1 % des fonctionnaires (en Allemagne, le nom de fonctionnaire est réservé à une petite élite d'employés de l'Etat).

Comme il a été vu plus haut, les cours de base des écoles confédérales traitent des thèmes suivants :

- I. Le syndicalisme.
- II. Le droit du travail.
- III. La politique sociale.
- IV. La sécurité sociale.
- V. Economie politique et économie de l'entreprise.

Voici quelques programmes détaillés de ces cours :

I. *Problèmes et histoire de la société industrielle (Syndicalisme - I) :*

- Les méthodes du travail intellectuel.
- Révolution ou réforme de la société bourgeoise.
- L'évolution des processus économiques de l'artisanat au capitalisme industriel, et ses causes.
- Le capitalisme et la situation de la classe ouvrière.
- Les premières tentatives d'organisation.
- La lutte entre libéralisme et socialisme.
- Le renforcement du mouvement ouvrier, etc.
- De l'impérialisme à la première guerre mondiale.
- Les conséquences pour l'Allemagne et pour l'Europe.
- La République de Weimar.
- La deuxième guerre mondiale.
- Reconstruction.
- Problèmes de la démocratie.
- Les syndicats aujourd'hui.
- La situation politique actuelle dans le monde.

II. *Le Syndicalisme (II) :*

- L'organisation des syndicats à l'heure actuelle.
- La situation juridique des syndicats et des associations d'employeurs.
- Du syndicalisme « classique » au syndicalisme « consolidé ».
- Les syndicats et le public.
- Les syndicats à l'étranger (comparaison avec la situation allemande).

Le travail syndical international.

Problèmes syndicaux pratiques dans les domaines de la politique économique et sociale.

III. *Le Droit du travail (I) :*

1. Introduction à la connaissance du droit et du droit du travail. Le droit du travail dans notre système juridique. Histoire (développement des tribunaux du travail). Sources (lois, décrets, conventions collectives, accords d'entreprises, coutume, jurisprudence). Notions de base du droit du travail.
2. Le droit du travail individuel : les relations de travail, l'accord, la signature. Droits et devoirs du salarié. Droits et devoirs de l'employeur. Fin des relations de travail.
3. Le droit du travail collectif : droit de coalition, droit des conflits, les conventions, leur caractère juridique, contenu, effets, l'extension obligatoire.

IV. *Droit du travail (II) :*

1. Les tribunaux du travail : organisation et composition grandes lignes de la procédure, jugements et appels.
2. Droit du travail et droit public : la constitution, droit administratif, la co-gestion.
3. Le droit des conflits du travail : droit social et droit pénal.
4. Le droit à la participation aux gains : établissement du salaire, garantie du salaire, co-propriété et participation aux gains.
5. Le droit concret en matière de convention collective.
6. Le droit international du travail.
7. Cas concrets.

V. *Economie politique* (I) :

Le circuit économique : importance et technique de la statistique. Le domaine de la production. Le domaine de la consommation (besoins et revenus). Le marché : la formation des prix. Monnaie et crédit. Le problème du plein emploi. Problèmes de la constitution économique (co-gestion).

VI. *Economie de l'entreprise* (I) :

Le circuit économique : formes de l'entreprise. La concentration. Entreprise et marché. Organisation. L'intérieur de l'entreprise. Systèmes de rémunération. Entreprise et fisc. Financement. Comptabilité. Co-gestion dans l'entreprise. Cas pratiques.

VII. *Economie politique* (II) et *économie de l'entreprise* (II) :

L'entreprise comme élément de l'économie nationale. Problèmes d'investissement au niveau de l'entreprise. Les investissements du point de vue de l'économie nationale. L'entreprise vue par le technicien. La rationalisation du point de vue de l'économie nationale et de l'entreprise.

La rationalisation dans l'entreprise vue par le praticien.

Les problèmes humains du travail (rationalisation sociale).

Problèmes du salaire au point de vue de l'économie nationale.

Le salaire dans le cadre de l'entreprise.

Politique générale des salaires et pratique de l'établissement des salaires.

Problèmes de l'organisation de l'entreprise.

Politique d'approvisionnement et de vente de l'entreprise.

Entreprise et fisc : les problèmes fiscaux dans la perspective de l'économie nationale.

Les grandes fédérations industrielles.

La comptabilité dans l'entreprise.

Constitution de l'entreprise, constitution de l'économie nationale.

VIII. *Les Sciences appliquées du travail et les méthodes de rémunération de l'entreprise* :

Introduction aux problèmes des sciences du travail et de l'établissement des rémunérations dans l'entreprise. La sociologie industrielle. La sociologie de l'entreprise. La pédagogie du travail. La médecine du travail. La physiologie du travail. La psychologie du travail et les problèmes d'établissement des salaires.

Salaires et productivité.

Plein emploi, productivité et salaires.

III. — LE TRAVAIL DE FORMATION SUR LA BASE LOCALE ET REGIONALE

Il s'agit d'un travail qui possède à la fois une fonction préparatoire et continuatrice par rapport aux cours des écoles à internat, sans parler des militants qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent pas s'éloigner de leur lieu de résidence. Ce travail prend forcément une forme très différente : cours du soir, réunions de fin de semaine, conférences plus ou moins isolées. En 1955, les activités organisées par les services *régionaux* ont représenté neuf cent dix manifestations avec vingt-sept mille quatre cent trente-neuf participants. Certaines sont organisées en liaison avec les Universités populaires locales.

Des activités purement *locales* ont représenté en 1955 quatre mille neuf cent seize manifestations avec cent vingt-neuf mille sept cent soixante-quinze participants.

activités éducatives des syndicats allemands
sur le plan local (1954)

NATURE DU COURS OU THEME	NOMBRE DE COURS	NOMBRE DE PARTI- CIPANTS
1. <i>Cours de formation de base :</i>		
Syndicalisme	235	5.337
Séminaire sur le syndicalisme..	94	2.288
Politique sociale	92	2.622
Droit du travail	508	11.523
Economie politique	92	1.625
Fonctionnement de l'entreprise..	96	2.026
Economie politique et fonction- nement de l'entreprise réunis	40	695
Total	1.157	26.116
2. <i>Cours spéciaux :</i>		
Assurances sociales	341	8.509
Auto-administration des assu- rances sociales	121	3.021
Auto-administration de l'Insti- tut national des assurances sociales	15	311
Juges des tribunaux sociaux ...	47	1.056
Juges des tribunaux du travail..	20	529
Droit des comités d'entreprise..	204	4.910
Co-gestion	139	3.223
Etudes de postes de travail ...	116	2.769
Question de l'impôt sur les salaires	6	103
Total	1.009	24.431

3. *Divers :*

Cours féminins	82	2.046
Questions d'employés et de fonc- tionnaires	45	1.331
Questions de jeunesse et d'édu- cation	44	1.696
Total	171	5.073

4. *Formation oratoire* 67 1.326

5. *Indéterminé* 136 3.234

TOTAL GENERAL 2.540 60.180

NOTE. — Parmi les cours de la catégorie 2, cent vingt et un, avec trois mille trois cent dix-sept participants, ont été organisés en commun avec des Universités populaires. En outre, mille quatre cents séries brèves de conférences (de deux ou trois soirées), avec environ quarante-deux mille participants, ne sont pas comprises dans cette statistique.

IV. — LES ACADEMIES SOCIALES

Il existe actuellement en Allemagne trois Académies sociales ayant un caractère semi-universitaire, localisées à Hambourg, Dortmund et Francfort.

Ces Académies sont destinées à donner une formation supérieure à des hommes et des femmes qui n'ont pas pu suivre des études normales. Un grand nombre des auditeurs provient des rangs du syndicalisme et un pourcentage élevé occupe, après

deux années d'études, des fonctions permanentes dans les organisations syndicales. Les syndicats exercent une influence considérable sur la direction de ces Académies ainsi que sur leur financement. Les bourses et allocations diverses dont bénéficient les étudiants sont largement prises en charge par les syndicats. Dans les Académies de Francfort et de Dortmund, la grande majorité des étudiants sont envoyés par les syndicats; à Hambourg, l'influence des coopératives est plus importante que celle du syndicalisme. Parmi les matières enseignées, on relève des thèmes, tels que : « La pensée économique libérale », « Les coopératives », « L'histoire politique contemporaine », « La psychologie sociale », « L'économie de l'entreprise », « Le droit social » et « La sociologie ». En moyenne, les syndicats désignent tous les ans quatre-vingt-dix jeunes militants qui vont suivre pendant deux années l'enseignement de ces Académies.

V. — COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES POPULAIRES

Avec la Fédération allemande des Universités populaires, ou plutôt avec les organisations régionales de celles-ci, les syndicats allemands ont conclu un accord qui a abouti à la création d'un système de cours « Travail et Vie », organisé de bas en haut, depuis le niveau local jusqu'à une commission nationale chargée de coordonner l'ensemble. Ces cours sont conçus comme une introduction à la formation syndicale, ils doivent donner aux syndiqués un complément de culture générale qui leur fait souvent défaut et que les écoles syndicales ne peuvent pas leur dispenser. Dans les cours « Travail et Vie », figure notamment une matière intitulée « Technique du travail intellectuel », qui

n'est pas sans certaines analogies avec l'entraînement mental, cher à Peuple et Culture. On y enseigne en outre l'orthographe, l'allemand, la littérature, l'histoire, les mathématiques de base, etc.

VI. — LES ECOLES DES GRANDES FEDERATIONS D'INDUSTRIE

Nous ne pouvons traiter ici en détail du programme de ces écoles assez nombreuses, puisque le D.G.B. comprend quatorze grandes Fédérations d'industrie, dont la plupart sont assez riches et puissantes pour avoir pu construire après 1948, comme la Confédération elle-même, une ou plusieurs écoles de cadres. Nous avons sous les yeux quelques données sur les deux Ecoles dont dispose la Fédération des Services publics, des Transports et des Communications. Les participants aux cours sont admis dans ces Ecoles après un an d'activité comme fonctionnaire syndical et au moins deux années de cotisations; ils doivent faire une demande écrite accompagnée d'un bref curriculum vitae et d'un exposé sur un thème syndical qu'ils croient connaître. Une fois leur candidature admise, ils doivent s'efforcer d'obtenir de leurs employeurs qu'ils continuent à les payer pendant leur absence ou au moins à leur verser leur cotisation d'assurances sociales. Si l'employeur refuse, ces versements et le remboursement des éventuelles pertes de salaire ou de traitement sont prises en charge par le syndicat. Les participants ont droit à des réductions de 30 % sur les chemins de fer et leurs frais de voyage leur sont remboursés. S'ils ont plus de deux cents kilomètres de route à faire, ils reçoivent 600 francs par jour pour leurs dépenses supplémentaires. Ils sont logés et nourris gratuitement.

Parmi les cours organisés en 1956, nous relevons les titres suivants :

1. *Cours pour membres des comités d'entreprise et délégués d'entreprises des diverses sessions de la Fédération d'industrie* (tramways, navigation, entreprises communales, etc.). Durée moyenne : 15 jours.

2. *Droit du travail : généralités.* Durée : 10 jours.

3. *Cours pour responsables des sessions de jeunes.* Durée : 15 jours.

4. *Sessions de travail pour membres des Conseils d'administration.* Durée : 10 jours (la législation allemande accorde aux représentants du personnel un tiers des sièges dans les Conseils d'administration des sociétés anonymes ou dans les Conseils de direction des Services publics).

5. *Droit du travail pour assesseurs aux tribunaux du travail ou aux tribunaux supérieurs du travail.* Durée : 10 jours.

6. *Cours sur le droit des fonctionnaires.* Durée : 12 jours.

7. *Sessions pour fonctionnaires des organisations syndicales.* Durée : 7 jours.

8. *Cours sur la direction des réunions politiques et l'art oratoire.* Durée : 13 jours.

9. *Cours de rhétorique pour secrétaires syndicaux.* Durée : 10 jours.

10. *Cours féminins.* Durée : 14 jours.

11. *Sessions de travail pour présidents des unions locales et cantonales du syndicat.*

Les cours pour membres des comités d'entreprise et délégués du personnel, ainsi que pour les responsables des jeunes et les cours féminins ont en général les thèmes suivants :

- les syndicats dans le passé et dans le présent;
- le droit du travail et questions de salaires;
- sociologie;
- politique sociale;
- économie politique et économie de l'entreprise;
- questions spéciales aux jeunes et aux femmes.

Les cours sur la direction des réunions et la rhétorique traitent les thèmes suivants : technique du travail intellectuel, technique oratoire, technique des réunions. Les exercices ont lieu avec utilisation de magnétophones.

Les assesseurs de tribunaux du travail traitent des thèmes suivants : le rôle du juge ouvrier dans la juridiction sur les relations de travail, questions de conventions collectives, procédure.

Les programmes des sessions de travail pour membres des Conseils d'administration traitent de problèmes d'économie politique et de gestion des entreprises, de droit économique et social, de comptabilité et d'enquêtes sociologiques.

Les Fédérations d'industrie participent ensemble avec la Confédération à l'œuvre « Travail et Vie » sur le plan local. En outre, elles organisent leurs propres cours du soir. En ce qui concerne la Fédération des Services publics, des Transports et des Communications, elle compte plus de cent localités où trente mille de ses membres suivent des cours de ce genre portant sur les thèmes de culture générale ou d'approfondissement personnel des plus variés.

En 1953 (derniers chiffres disponibles), l'ensemble des Fédérations d'industrie organisait environ deux cent quatre-vingt-quinze cours ou stages (avec internat) pour un ensemble d'environ onze mille deux cents participants. En cette même année, la part de la Confédération dans l'ensemble du travail de formation, dont ont pu bénéficier aussi bien les fonctionnaires que les membres des syndicats (cours d'internat, sessions de fin de semaines, cours du soir), a représenté 74,3 %, alors que 25,7 % de ces cours et stages étaient organisés par des Fédérations d'industrie.

B. - L'Activité de la D. A. G. (Confédération Syndicale des Employés)

L'existence d'un congé culturel non payé de douze jours n'est pas connue en Allemagne. Les syndiqués utilisent souvent leurs congés payés normaux pour passer celui-ci dans une région de beaux paysages où ils ont l'occasion en même temps de participer à des programmes qui comprennent environ cinq heures par jour de cours et de cercles d'études.

PARTICIPANTS

En 1956, quatre cent cinquante syndiqués, dont trois cent vingt-huit hommes et cent vingt-deux femmes, ont participé à des cours de ce genre. Tous les participants étaient des employés, répartis selon leur catégorie et la nature du stage : comptables, secrétaires, employés commerciaux, calculateurs, spécialistes des questions d'impôt, de publicité ou d'exportation. La plupart des participants étaient mariés et se trouvèrent en compagnie de leur partenaire, mari ou épouse, qui cependant ne participèrent point au stage. A la demande des Fédérations régionales, des stages de perfectionnement technique, par exemple des sessions d'études préparatoires aux écoles d'ingénieurs, seront organisés en 1957.

Les instructeurs (Dozenten) et dirigeants de ces stages enseignent en même temps dans la plupart des cas dans les cours du soirs. Il s'agit en général de praticiens occupant des postes élevés, fonctionnaires supérieurs de l'administration des Finances,

professeurs d'écoles professionnelles ou commerciales. En général, ils sont connus depuis de longues années de l'organisation et jouissent de la confiance des collègues.

FRAIS DE STAGES

Les frais de stages, y compris les honoraires pour les « Dozenten », sont entièrement à la charge des participants. A ce propos, la question d'un dédommagement pour salaire ou traitement non perçus n'entre pas en ligne de compte, parce que la plupart des participants suivent des cours pendant leur période normale de congés payés. Toutefois, les participants ont à leur charge leur argent de poche, ainsi que les frais de voyage. Cependant, il existe des cas dans l'industrie privée où l'entreprise rembourse l'ensemble des frais et accorde des congés supplémentaires en dehors de la période légale des congés payés. Cette pratique relève cependant de l'arbitraire pure et simple des dirigeants d'entreprises en question, aucune réglementation légale n'existant à ce sujet dans la République fédérale.

Parmi les cours de la D.A.G. organisés en 1956-1957, nous relevons les thèmes suivants :

Cours de perfectionnement pour comptables (12 jours);

Cours de perfectionnement pour secrétaires (15 jours);

Cours de comptabilité industrielle (5 jours);

Cours de droit fiscal et préparation aux examens de droit fiscal (12 jours), ainsi que des cours de langues (complétés par des voyages d'études à l'étranger).

Il s'agit donc exclusivement d'activités de promotion professionnelle.

projet de statuts du centre régional d'éducation ouvrière et paysanne

La création d'un centre régional d'éducation ouvrière et paysanne est actuellement prévue à Valence (Drôme).

Bien que ce projet n'ait pas encore affronté l'épreuve de la réalité, nous pensons que sa lecture peut inspirer des réflexions utiles à ceux qui se préoccupent dans d'autres régions de créations similaires. Nous en publions donc ici les passages les plus importants.

ARTICLE PREMIER : CONSTITUTION.

En vue de tendre vers la réalisation des buts ci-après définis, il est formé une association dénommée : CENTRE RÉGIONAL D'ÉDUCATION OUVRIÈRE ET PAYSANNE, conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901. Ce Centre est régi par les lois en vigueur et par les présents statuts qui obligent expressément tous ses membres.

ART. 2 : BUTS.

Le C.R.E.O.P. (Centre Régional d'Éducation Ouvrière et Paysanne) vise à compléter l'enseignement primaire et les écoles d'apprentissage pour préparer les OUVRIERS et les PAYSANS à leurs fonctions sociales et économiques. L'enseignement du Centre est fonctionnel, c'est-à-dire donne aux participants les

moyens nécessaires pour mieux remplir leurs tâches de chaque jour. Il est essentiellement objectif et scientifique, n'apportant pas de solutions précises, mais permettant à chacun de tirer des conclusions personnelles...

ART. 3 : DUREE ET SIEGE.

La durée de l'Association est illimitée. Elle a son siège à Valence. Celui-ci peut être transféré en un autre lieu par simple décision du Conseil d'administration toutes les fois que celui-ci le jugera utile.

ART. 4 : COMPOSITION, ADMISSION ET EXCLUSION.

COMPOSITION.

Le C.R.E.O.P. comprend des membres adhérents et des membres correspondants. Les membres *adhérents* sont les organisations syndicales ouvrières et paysannes de la Drôme et de l'Ardèche. Ces organisations sont représentées par leurs représentants légaux (président, secrétaire général ou directeur).

Les membres adhérents sont les membres actifs de l'Association et sont redevables d'une cotisation. Celle-ci s'élève à...

Les membres *correspondants* sont des personnes ou des organismes dont les activités donnent lieu à des échanges de vue intéressant le C.R.E.O.P.

ADMISSION.

Le Conseil d'administration peut toujours admettre des organisations syndicales ouvrières et paysannes d'autres départements ou toute autre organisation intéressée par les travaux du C.R.E.O.P.

EXCLUSION.

Le Conseil d'administration peut toujours prononcer l'exclusion d'un adhérent en se basant sur une infraction permanente aux présents statuts.

ART. 5 : ADMINISTRATION.

L'Association est administrée par un Conseil d'administration composé :

— pour un tiers de représentants des organisations syndicales ouvrières et des organisations syndicales paysannes, représentants désignés par ces organisations (pour moitié, représentants ouvriers; pour moitié, représentants paysans). Les organisations syndicales ouvrières retenues par le Conseil d'administration sont la C.G.T., la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C.;

— pour un tiers de fonctionnaires représentants les différents Ministères ou organisations nationales ou internationales intéressées au fur et à mesure de leur participation au C.R.E.O.P.;

— pour un tiers de membres des Conseils généraux ou autres organisations départementales ou régionales au fur et à mesure de leur participation au C.R.E.O.P.

Le Conseil d'administration choisit à l'unanimité un président, des vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Le Conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou, à défaut, des vice-présidents ou encore du tiers des administrateurs, et au moins une fois tous les six mois.

Le directeur général des études est membre de droit du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration veille au respect des statuts, à une juste utilisation des finances et à la bonne marche du C.R.E.O.P...

ENSEIGNEMENT DU C.R.E.O.P.

1. - COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDES.

L'enseignement du Centre est placé sous l'autorité d'un Comité de Patronage...

2. - FORMATION DONNÉE PAR LE C.R.E.O.P.

Chaque organisation départementale ou régionale nomme un directeur des études. Ce directeur est responsable de la formation à l'égard de l'organisation qui l'a nommé. Sa nomination peut être renouvelée.

Chaque organisation, avec le directeur qu'elle a désigné, détermine librement le programme de son stage. Elle en fixe l'emploi du temps, les méthodes pédagogiques et choisit ses professeurs. Ce droit est fondamental et ne saurait être transgressé sans l'accord de l'organisation elle-même...

3. - ORGANISATION DES STAGES.

Stages :

a) *Composition* : vingt à trente membres. Chaque stage est composé entièrement d'ouvriers ou de paysans; ou bien de paysans et d'ouvriers.

b) *Durée* : quinze à vingt jours.

c) *Fréquence* : les stages auront lieu chaque mois et sont répartis selon les nécessités en accord avec les intéressés.

d) *Répartition* : les stages sont réservés annuellement par moitié aux ouvriers, par moitié aux paysans. Les sessions

ouvrières sont réparties par tiers entre les différentes organisations syndicales, c'est-à-dire annuellement :

deux stages réservés à la C.G.T.,

deux stages réservés à la C.G.T.-F.O.,

deux stages réservés à la C.F.T.C.

e) Il est possible au directeur des études d'organiser des *stages communs* aux diverses organisations.

Stagiaires :

a) *Recrutement* : le principe d'égalité dans la répartition est de règle entre organisations membres du Conseil d'administration. Les différentes organisations syndicales, deux mois avant chaque stage, présentent au directeur général des études une liste des participants. Cette liste comprend deux fois plus de candidats que le nombre requis pour parer aux défections possibles. Si un choix s'impose, il appartient à l'organisation syndicale intéressée. Le directeur général des études s'adresse alors directement à chaque chef d'entreprise pour obtenir le détachement des candidats présentés par les syndicats. En cas de refus, il intervient auprès de l'Inspection du Travail afin que celle-ci résolve la question d'une manière positive.

b) *Situation des stagiaires* : les stagiaires seront logés et nourris aux frais du C.R.E.O.P. Ils recevront en outre du C.R.E.O.P. une somme forfaitaire dédommageant leur perte de salaire pour la durée du stage.

ART. 8 : BUDGET, COTISATIONS.

Le Centre subvient à ses dépenses par les cotisations de ses membres et par des subventions des pouvoirs publics.

principes communs de l'éducation économique des travailleurs

Conclusions du séminaire international organisé sur ce thème par l'U.N.E.S.C.O. à Rijeka (Yougoslavie), du 17 au 29 septembre 1956.

Ce séminaire groupait des représentants de la plupart des pays de l'Est (de la Chine à la Pologne), de la Yougoslavie, de l'Allemagne occidentale, de l'Italie et de la France (C.G.T. et C.F.T.C.). Malgré des positions fondamentales souvent divergentes, un certain nombre de constatations et de principes communs, unanimement acceptés, ont pu être dégagés au cours de ce stage. On les trouvera dans les documents du séminaire que nous publions ci-dessous.

I. - Projet des conclusions générales du séminaire sur l'éducation économique des ouvriers

1. — Dans les conditions actuelles, l'éducation économique des ouvriers prend de plus en plus d'importance, par suite de l'organisation plus poussée de l'activité économique, l'augmentation de la participation des ouvriers dans la vie économique, le besoin indispensable des connaissances économiques pour l'activité politique et sociale. Dans tous les systèmes sociaux existants, dans les pays développés et sous-développés, apparaît

comme une évidence indispensable le besoin d'une transmission des connaissances économiques à la plus grande partie possible de la population. C'est la raison pour laquelle l'éducation économique apparaît aujourd'hui comme partie intégrante de l'éducation générale des ouvriers et des adultes, et la culture générale est incomplète sans de plus larges connaissances économiques.

2. — L'éducation économique devrait être incluse dans l'enseignement secondaire, professionnel et au degré universitaire. Il incombe aux institutions extra-scolaires, aux organisations sociales, aux associations et institutions des adultes et des ouvriers une tâche importante de transmission des informations actuelles complémentaires, continues et coordonnées, ainsi que des connaissances économiques. A cause de sa signification, l'éducation économique doit être assumée par tous les facteurs de la communauté et soutenue par des moyens financiers de la communauté.

3. — L'éducation économique des ouvriers doit se développer dans les cinq directions suivantes :

a) l'éducation de la *population*, qui a besoin de la culture économique pour une participation à la vie publique de son pays;

b) l'éducation des *producteurs*, vu que dans les conditions actuelles les ouvriers ont de plus en plus besoin de la compréhension des problèmes économiques et non seulement professionnels et techniques;

c) l'éducation des *dirigeants*, car, avec le développement du processus de l'introduction des ouvriers dans la vie économique qui revêt une portée mondiale, cette éducation des dirigeants se

manifeste sous forme de consultations, du contrôle, de co-décision ou décision;

d) l'éducation afin de *protéger* les intérêts personnels et de défendre les droits acquis et conquis;

e) l'éducation des *consommateurs*, en vue d'organiser la consommation individuelle et de participer dans l'organisation de la consommation sociale.

4. — Les besoins croissants d'une éducation économique des ouvriers et l'élargissement des possibilités de sa réalisation sont favorablement influencés par : la participation de la communauté dans la vie économique, l'apparition des nouvelles formes d'économie collective, la décentralisation de la gestion économique et des activités économiques, la démocratisation des rapports au sein de l'entreprise et dans la vie économique dans son ensemble. En même temps, l'éducation économique de son côté influe favorablement sur tous ces nouveaux phénomènes dans l'économie.

5. — Il est utile que la diffusion des connaissances économiques soit libérée du dogmatisme, des préjugés, de l'étroitesse d'esprit et de l'unilatéralisme. En outre, il est indispensable qu'elle soit à la portée de tous les ouvriers, que tous aient une possibilité d'acquérir la culture économique, et qu'elle ne soit pas limitée aux cadres de direction et aux fonctionnaires.

6. — Le développement de la culture économique et la diffusion des connaissances économiques pour une grande partie de la population est le meilleur moyen d'acquérir la culture générale et de recueillir l'héritage spirituel de l'humanité.

II. - Rapport provisoire de séances plénières et de groupes de discussion (Extraits)

...Le présent rapport a un caractère limité et vise uniquement à présenter aux membres du stage les principales constatations et conclusions auxquelles les discussions générales ont permis d'aboutir :

A. - NÉCESSITÉS, SIGNIFICATION ET IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE :

a) *Nécessité de l'éducation économique :*

Le stage est parvenu à la conclusion que l'ensemble des citoyens d'un pays ont besoin de recevoir une éducation économique, et pas seulement une minorité de spécialistes et techniciens, chargés de penser pour le reste de la population les problèmes de la production et de la distribution des biens. Les raisons données à l'appui de cette conclusion sont multiples :

I. - La conception de la démocratie a évolué d'une manière générale, quoique à un rythme différent selon les pays. Aujourd'hui, la notion même du citoyen comporte la participation à l'administration des affaires économiques du pays et pas seulement aux affaires politiques ou administratives. Cette conception est déjà une réalité dans de nombreux pays et apparaît aux milieux progressistes de tous les autres comme une revendication essentielle et inévitable. Le citoyen doit donc recevoir la formation qui le mette en mesure de comprendre les situations économiques et d'agir en connaissance de cause.

II. - L'organisation de la production, le développement de la rentabilité d'une entreprise, la participation des travailleurs aux divers organes de gestion sont autant de facteurs qui rendent impérieux le besoin d'une éducation économique généralisée.

III. - La connaissance et la maîtrise des réalités économiques sont des éléments constructifs d'un humanisme moderne. Celui-ci cherche à intégrer les valeurs du monde du travail. Aucune culture ne peut être considérée comme vivante si elle ne met pas les hommes en mesure de comprendre les relations de production et de distribution du milieu où il vit et d'agir sur celle-ci.

L'éducation économique, dans cette perspective, apparaît à la fois comme la condition indispensable et l'élément primordial du travail culturel qui vise à rendre compréhensible l'univers où les hommes vivent et se meuvent.

b) *Nature et degré de l'éducation économique :*

Il est évident que la nature et le degré de l'éducation économique dépendent de la nature et de l'ampleur des besoins éprouvés par les individus et milieux, ainsi que du niveau de préparation de ceux-ci. On ne peut prétendre mettre tous les travailleurs d'un pays en mesure d'aborder l'étude théorique et technique des réalités économiques avec la compétence d'un professeur de faculté ou d'un conseiller professionnel. Cependant, des méthodes appropriées doivent et peuvent être mises au point qui permettent à chaque travailleur d'acquérir, au minimum, les connaissances indispensables à l'exercice de ces fonctions et de pouvoir relier ces connaissances aux lois et principes essentiels de l'économie. Dans tous les cas, et à tous les degrés, l'objectif principal est d'éveiller et développer la

conscience économique, tout en évitant le dogmatisme qui naît d'une science incomplète ou mal dirigée.

Une discussion s'est instituée au sujet de différences possibles de degré et de nature en fonction des structures économiques et sociales des différentes régions. Le problème a été soulevé de savoir s'il convenait de donner une culture économique développée aux travailleurs des pays capitalistes, alors que l'absence de structure démocratique dans l'entreprise et l'économie nationale ne leur permet d'utiliser qu'une partie limitée de ce savoir. Après une discussion approfondie où ont été mises en lumière les notions d'éducation pour la gestion et d'éducation pour la défense et la revendication, il est apparu à l'ensemble du stage que l'éducation des travailleurs ne devait pas tenir compte d'une telle distinction. Elle devait être aussi complète pour les travailleurs des pays capitalistes que pour les autres. En effet, il est difficile, sinon impossible, de diviser la partie utilisable et la partie non utilisable des connaissances économiques. Les problèmes de la gestion et de la défense sont intimement mêlés, même si la proportion varie. Il a été reconnu d'autre part que le développement de certaines institutions en pays capitaliste constituait déjà le germe du socialisme. Enfin, comme un participant italien l'a démontré, les formes de lutte et de défense sont en évolution constante au point que certains développements récents comportent une action des travailleurs pour améliorer la gestion et le rendement d'une entreprise où ils travaillent. Le stage a également estimé que l'éducation économique avait sa place dans les programmes éducatifs établis à l'intention des régions sous-développées comme contenu de l'enseignement et comme motivation pour un enseignement général visant à l'élévation du niveau culturel des populations.

c) *Contenu de l'éducation économique :*

Les différents participants ont produit un grand nombre de renseignements sur le contenu des programmes de leur pays ou de leur mouvement qui ont utilement complété l'information contenue dans les documents apportés. Le stage n'a pas jugé bon de formuler les programmes-types dont l'élaboration pourrait être un objet de conférence d'experts. Il s'est limité à formuler deux commentaires :

I. - L'économie de l'entreprise constitue la base de tout enseignement économique efficace pour les travailleurs. Sans cette fondation solide, toute éducation de ce genre est condamnée à être stérile. Au point de vue méthodologique, la connaissance des structures et du fonctionnement de l'entreprise fournit une motivation indispensable pour une instruction plus large et généralisée.

II. - L'étude de l'économie ne doit pas être abordée dans une perspective étroite, mais dans ses relations avec les disciplines voisines et connexes, telles que la sociologie, la philosophie, l'histoire et la géographie, etc.

Elle fournit également l'occasion, la matière et l'instrument d'une initiation des travailleurs à la recherche scientifique et assure un développement des capacités intellectuelles générales, grâce au maniement des concepts qui permet d'établir le lien entre les catégories abstraites et concrètes, entre l'action et la connaissance.

d) *Obstacles :*

Le stage a recensé un certain nombre d'obstacles majeurs qui s'opposent au développement de l'éducation économique et a

cherché les moyens de les surmonter. Les principaux sont les suivants :

I. - Difficultés propres à la matière :

Les problèmes économiques ont souvent un aspect rébarbatif qui dérouté et lasse des esprits mal préparés. Faute de percevoir les réalités traduites par les abstractions et les chiffres, les travailleurs se découragent et se désintéressent des problèmes qu'ils trouvent ennuyeux, lointains et hors de leur portée.

II. - Centralisation trop poussée de l'administration économique :

Parmi les remèdes proposés, il faut donner une importance particulière à :

III. - Le développement de la culture générale des populations permettant la compréhension des concepts et du vocabulaire abstrait;

IV. - L'institution d'une préparation et d'une éducation économique dans les programmes scolaires;

V. - La décentralisation des pouvoirs et de l'administration économique;

VI. - Le renoncement à l'utilisation du jargon des spécialistes, dans la mesure du possible, et le recours à des formes simples et usuelles de langage;

VII. - Le recours aux méthodes actives (voir partie du rapport relative aux méthodes).

B. - EDUCATION DIRECTE ET EDUCATION INDIRECTE :

...L'éducation indirecte en matière économique est constituée par l'ensemble de l'enseignement que les travailleurs reçoivent

aux différents stades de leur activité économique, au niveau de la production, au niveau de la participation à la gestion des entreprises et des administrations et au niveau de la consommation.

Les participants ont apporté des informations multiples qui ont mis en lumière cet aspect particulièrement important du problème à l'étude. Les conclusions essentielles qui se sont dégagées du débat sont les suivantes :

I. - L'éducation indirecte constitue le complément essentiel et indispensable de l'éducation directe. Le travailleur, grâce à l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, acquiert une expérience économique considérable et variée qui lui permet d'avoir des connaissances et des conceptions sur la marche des entreprises et le fonctionnement général de l'économie. L'enseignement économique ne peut se dispenser d'une telle expérience, qui lui permet d'éviter les pièges de l'académisme. L'éducation indirecte, qui maintient le contact avec les réalités, est aussi le plus sûr rempart contre les déviations du dogmatisme.

II. - Les principales circonstances qui donnent lieu à assurer l'éducation indirecte sont les suivantes :

1) Participation des travailleurs à la gestion des entreprises et des organes administratifs sous toutes les formes et à tous les degrés;

2) Discussion des conventions collectives;

3) Décentralisation de l'administration économique;

4) Organisation de l'action ouvrière, y compris les grèves dans les pays à structure capitaliste;

5) Renforcement de l'intérêt témoigné par les ouvriers au développement de l'entreprise, par exemple : par un système des primes, etc.

III. - Une importance particulière a été reconnue à l'éducation des consommateurs dont l'instrument de choix pourrait être, comme c'est le cas en Yougoslavie, la constitution des conseils de consommateurs chargés de contrôler la gestion et les opérations de magasins de vente. Les coopératives de consommation jouent également un rôle important dans ce domaine. Il a été reconnu qu'une publicité honnête est également un moyen efficace d'éducation des consommateurs.

IV. - Le stage a souligné les limites de ce genre d'éducation :

1) Dans toutes les circonstances où le travailleur ne participe pas à la gestion, il n'a à sa disposition que des moyens incomplets d'information. Sa connaissance et ses moyens d'action sont obligatoirement partiels, limités et discontinus;

2) L'éducation indirecte, même dans les conditions les plus favorables, garde un caractère empirique. Elle a besoin d'être continuée et complétée par un travail de systématisation et de théorie qui ne peut être effectué efficacement que par des formes d'éducation indirecte.

3. La centralisation excessive en matière économique diminue et souvent réduit à néant l'intérêt des travailleurs pour le fonctionnement des entreprises et, à plus forte raison, de l'économie générale. Cette situation favorise des attitudes passives.

V. - La discussion a permis de mettre en lumière un niveau de la communauté des problèmes économiques de tous les travailleurs, quelle que soit la société où il est appelé à vivre.

C. - FORMES ET SYSTÈMES DE L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE :

La présentation du problème des formes et des systèmes, ainsi que les discussions qui l'ont accompagnée, ont eu un caractère essentiellement descriptif. Les participants ont apporté des renseignements détaillés sur les divers modes d'éducation économique pratiqués dans leurs pays respectifs.

Un aspect particulier du problème a provoqué un débat théorique. C'est celui des relations entre les formes scolaires et les formes extra-scolaires de l'éducation des travailleurs. Il est apparu que, dans l'état actuel des choses, cette distinction n'est pas valable pour de nombreux pays. D'autre part, on a constaté que les critères qui commandent la distinction entre ce type d'institutions manque de précision et de continuité. Un effort devrait être tenté pour apporter une clarification dans ce domaine qui pourrait, d'ailleurs, servir à l'établissement des structures appropriées, à la variété des besoins. Le stage a estimé qu'il appartiendrait à une institution internationale, telle que l'U.N.E.S.C.O., de susciter une certaine normalisation dans le domaine de la terminologie relative aux institutions. L'échange d'expériences a permis de constater qu'il existe une grande diversité dans les types d'institutions, mais qu'il existe encore des besoins éducatifs que les institutions existantes ne permettent pas, ou permettent insuffisamment, de satisfaire. Il a été reconnu que les institutions extra-scolaires jouent un rôle très important dans la diffusion des connaissances économiques au sein de la population. Cependant, il conviendrait de développer des formes d'enseignement grâce auxquelles les travailleurs pourraient recevoir une éducation économique à des niveaux supérieurs. A cet égard, il faudrait recourir, comme c'est déjà le

cas dans un certain nombre des pays, à des formules de cours du soir dispensant un curriculum complet, aux cours par correspondance et à l'établissement de collèges résidentiels où les travailleurs pourraient recevoir un enseignement complet en matière économique.

Une attention particulière devrait être accordée à la formation des cadres chargés de cet enseignement. Ces cadres devraient être capables d'utiliser des méthodes appropriées à l'enseignement des adultes.

D. - CONTENU ET COMPLEXITÉ DE L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE :

Ce problème a été abordé par... M. A Deleon, membre du Conseil Central de la Confédération des Syndicats Yougoslaves. Celui-ci a accordé une attention toute particulière à l'étude des divers aspects de l'interconnexion entre toutes les formes d'organisation économique du monde. Il a insisté à plusieurs reprises sur l'unité des besoins éducatifs des travailleurs en dépit des situations différentes et des degrés différents d'évolution.

Les points de vue exprimés par M. Deleon n'ont pas été acceptés sans quelques résistances. Certains délégués ont manifesté leur appréhension que l'importance relative reconnue à l'unité des problèmes de la classe ouvrière soit l'expression d'un optimisme excessif. Cet optimisme, selon eux, risquerait de freiner la classe ouvrière dans son effort d'émancipation et sa volonté de créer un nouvel ordre économique et social.

Cependant, le stage a accepté à l'unanimité la thèse que les travailleurs de tous les pays, développés et sous-développés, à structure socialiste ou à structure capitaliste, ont à affronter des problèmes analogues qui demandent pour leur solution un effort

d'éducation concordant et enrichi des expériences de chaque pays.

Les principales conclusions particulières que le débat consécutif à la conférence de M. Deleon a permis de dégager ont été intégrées pour des raisons de cohérence logique dans l'exposé des conclusions de la discussion de la première conférence. Celle-ci, on s'en souvient, a examiné des problèmes analogues, bien que dans une optique et une présentation différentes. Le lecteur se rapportera à cette partie du rapport.

E. - MÉTHODES :

I. - On ne saurait surestimer l'importance des méthodes pour l'organisation de l'éducation économique directe et indirecte des travailleurs.

II. - L'intérêt que les travailleurs sont amenés à prendre à ces matières dépend, dans une grande mesure, des méthodes utilisées. L'apathie ou l'indifférence que l'on constate chez les individus et les groupes viennent, dans bien des cas, de ce qu'on a utilisé des procédés traditionnels d'enseignement qui ne sont guère appropriés à la psychologie, aux attitudes mentales et aux capacités d'assimilation des publics intéressés.

III. - En matière d'éducation des travailleurs, la préférence devrait être donnée aux méthodes actives qui permettent la participation des « étudiants » au travail éducatif.

IV. - Il convient de substituer à la situation traditionnelle — « élève-maître » — la situation d'échanges d'expériences qui convient à des étudiants adultes.

V. - Le « leader » chargé de l'éducation doit posséder une compétence psychologique et sociologique qui le mette en mesure

de connaître les caractéristiques et les réactions des groupes dont il est chargé, de connaître et d'utiliser les besoins et les aspirations de ce groupe. Il doit recevoir une formation à cet effet lui permettant également de surveiller l'évolution du groupe et d'évaluer des résultats obtenus.

VI. - Il conviendrait d'entreprendre des enquêtes étendues et systématiques permettant de recenser et d'écrire les principales méthodes d'éducation économique et plus généralement d'éducation des adultes utilisées dans les différents pays et milieux. Les résultats de ces enquêtes devraient être largement diffusés grâce à l'organisation du stage d'études, de colloques et par l'intermédiaire de publication. L'U.N.E.S.C.O. a un rôle essentiel à jouer de ce point de vue.

VII. - Le choix des méthodes est inséparable des fins et des objectifs que l'on veut atteindre.

VIII. - L'éducateur doit être averti des critères psychologiques, culturels et sociaux qui l'aident à choisir parmi les méthodes celles qui sont les plus appropriées en fonction des circonstances, de la composition et du niveau culturel des groupes, des besoins spécifiques de ces groupes et d'une certaine conception du travail culturel. La possession de ces critères lui permettra également dans bien des cas d'inventer et de mettre au point une méthode ou une variante de méthode appropriée à la circonstance particulière.

L'absence d'un tel critère, au contraire, risque de conduire à une utilisation pédantique des méthodes, à un schématisme formel qui sont des dangers les plus redoutables de l'absence de méthodes.

peuple et culture et son bulletin

Nos lecteurs ne sont pas seulement de simples lecteurs, mais les membres actifs et responsables d'un mouvement de culture populaire. Ils se sont aperçus que nous tentons depuis quelque mois d'enrichir et d'étendre la formule de notre publication (pas toujours mensuelle). Ils se sont rendu compte, aussi, que cette extension, si elle leur fournit un nouvel et important matériel de travail et d'études, impose des sacrifices financiers considérables à « Peuple et Culture ». Certains, moins préoccupés de formation économique et sociale, nous ont dit qu'ils regrettaient la place prépondérante qu'occupe actuellement dans ces pages le thème du Congrès. Nous leur disons en réponse que l'actuelle formule est un essai qu'il appartiendra au Congrès de critiquer, d'orienter ou de modifier. L'année prochaine, si le Congrès est d'accord, nous nous proposons de faire un effort spécial sur « la culture populaire en milieu rural ». En attendant, nous demandons à tous nos amis de venir au Congrès avec des idées aussi précises que possible sur les questions suivantes :

1) Faut-il continuer à publier des bulletins de l'importance actuelle (environ 120 pages) ?

2) Quelles suggestions nos lecteurs peuvent-ils présenter pour le contenu de la publication ?

3) Quelles suggestions peuvent-ils nous faire quant à la présentation de ces thèmes ?

Et ne l'oubliez pas : le bulletin doit être l'œuvre de *tous* les membres du P.E.C.

Envoyez-nous vos comptes rendus d'expériences, vos réflexions.

Bénigno CACÉRÈS - Joseph ROVAN.

correspondants départementaux

ARDECHE

M. Perrier, Inspection Jeunesse et Sports, PRIVAS

CALVADOS

M. Julienne, Instituteur à CHEUX

COTES DU NORD

M. Cartier, Inspecteur Jeunesse et Sports, SAINT-BRIEUC

FINISTÈRE

M. Decuq, Instituteur, Venelle du Pain Cuit - QUIMPER

GIRONDE

M. Beaugency, 153, Rue David-Johnston, BORDEAUX

HAUTE-GARONNE

M. Delbreilh, 116, Avenue Camille Pujol, TOULOUSE

MARNE

M. Ziano, 18, Rue Eustache de Confians,
CHALONS-S/-MARNE

MAROC

M. Sabatier, Censeur, Lycée Mixte de FÈS

SARTHE

M. Jean, Professeur, 39, Rue de la Rivière, LE MANS

TARN ET GARONNE

Mademoiselle Hélène Debande, Institutrice, PERVILLE
PAR VALENCE D'AGEN

groupes régionaux

- BASSES-PYRENNÉES : M^{me} Cazanave, institutrice, GÉLOS
BOUCHES-DU-RHÔNE : M. Dubois,
75, Avenue de Montredon - MARSEILLE-8^e
CORREZE : M. Eymard, instituteur,
Pièce St-AVID TULLE
DROME : M. Fosse, Professeur,
87, Rue des Alpes, VALENCE
HAUTE-SAVOIE : M. Helfgott
6 bis, Rue de la Paix, ANNECY
ISÈRE : Docteur Jean Blum-Gayet
14, bd Edouard-Rey, GRENOBLE
LOIRE : M. Gandy, Collège Moderne
Rue des Frères Chappe - St-ÉTIENNE
MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Humbert
Service Départemental Jeunesse et Sports
11, Rue Saint-Léon - NANCY
MOSELLE : M. Deny
13, Quai Richepance, METZ
RÉGION PARISIENNE : M. Rivenc
14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VI^e
SEINE-MARITIME : M. Ader
Immeuble A. Boulevard d'Orléans, ROUEN
VAR et ALPES-MARITIMES : M. Allo, Instituteur
Ecole Maternelle, SAINT-TROPEZ
ALGÉRIE : M^{me} Michon
9, Place Lavigerie, Palais d'Hiver, ALGER

PEUPLE ET CULTURE

14, rue Monsieur-le-Prince
PARIS (6^e)

bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Je désire adhérer à PEUPLE ET CULTURE et adresse à votre C.C.P. Paris 5820-35 le montant de ma cotisation pour l'année....., soit la somme de **700** francs (plus 15 francs pour l'envoi de la carte).

L'abonnement au bulletin mensuel d'information et aux fiches techniques (lecture, musique, cinéma) est compris dans le montant de l'adhésion.

L'adhésion donne droit à une remise de 10 % sur les inscriptions aux stages.

Je désire recevoir le calendrier des Stages Nationaux Peuple et Culture.

Date :

Signature :

collection "peuple et culture"
aux « éditions du seuil »

	francs
Regards neufs sur <i>le Tourisme</i>	(épuisé)
Regards neufs sur <i>la Lecture</i>	(épuisé)
Regards neufs sur <i>le Sport</i>	(épuisé)
Regards neufs sur <i>la Photographie</i>	330
Regards neufs sur <i>les Jeux Olympiques</i>	390
Regards sur <i>le Mouvement Ouvrier</i>	390
Regards neufs sur <i>Paris</i>	450
Regards neufs sur <i>le Cinéma</i>	750
Regards neufs sur <i>la Chanson</i>	600
Regards sur <i>les Métiers du Bâtiment</i>	480
Regards neufs sur <i>le Parlement</i>	360
Récit de <i>la XV^e Olympiade</i> (hors collection)	390

à paraître

Regards neufs sur *la Télévision*

Regards neufs sur *le Milieu Rural*

Ce bulletin comporte en supplément une Fiche Lecture sur

« 20.000 LIEUES SOUS LES MERS »
de Jules Verne

Réalisée par Luc Mouton

PEUPLE ET CULTURE :

Mouvement Pédagogique agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale
Affilié à la Ligue Française de l'Enseignement.

14, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VI^e

DANton 58-96 - C. C. P. Paris 5820-35

Rédacteur en Chef : B. Cacérés

Directeur-Gérant : J. Dumazedier

Imp. Vieux Charles - Paris

Dépôt légal : Mars 1957

Commission Paritaire n° 33.096

RECEIVED THE FOLLOWING INFORMATION:

1. NAME OF THE PARTY:

2. ADDRESS:

3. OCCUPATION:

4. DATE OF BIRTH:

5. PLACE OF BIRTH:

6. EDUCATION:

7. RELIGION:

8. POLITICAL OPINION:

9. OTHER INFORMATION:

10. SIGNATURE OF THE PARTY:

11. SIGNATURE OF THE AGENT:

12. DATE OF RECEIPT:

13. PLACE OF RECEIPT: